



BULLETIN FÉDÉRAL

DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE D'ANGERS – PAYS DE LA LOIRE

samedi 7 et dimanche 8 décembre 2019

À vélo tout est plus beau !

N° 153

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

12, rue Louis Bertrand - CS 80045 - 94207 Ivry-sur-Seine Cedex - Tél. 01 56 20 88 88 - Fax 01 56 20 88 99 - CCP Paris 3921 44Z - Site Internet : www.ffvelo.fr
Reconnue d'utilité publique depuis le 30/10/1978 / Agréée du ministère du Tourisme depuis le 28/06/1991 / Agréée du ministère des Sports depuis le 30/11/1964
Délégation par l'État pour l'activité « Cyclotourisme » depuis le 04/04/2006

SOMMAIRE

A. Allocution d'accueil	3
B. Présentation de la résolution	4
C. Rapport moral.	4
D. Rapport financier.	6
E. Les grands rendez-vous 2020	9
F. Résultat des votes (résumé)	14
G. Récompenses & Distinctions	15
H. Clôture.	20
→ Annexe 1 : Questions-Réponses.	22
→ Annexe 2 : Les assurances	30
→ Annexe 3 : La transition numérique	33
→ Annexe 4 : Atelier numérique	34
→ Annexe 5 : Atelier sécurité	35
→ Annexe 6 : Résultats des votes (détail)	36
→ Annexe 7 : Le club des Cents cols	38

A. ALLOCUTIONS D'ACCUEIL

Martine Cano, présidente fédérale, déclare ouverte l'assemblée générale 2019 de la Fédération française de cyclotourisme et annonce que les votes en séance seront clos à 10 h 00.

Elle cite les personnalités absentes excusées :

- M^{me} Roxana Maracineanu, ministre des Sports ;
- M. Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des finances ;
- M^{me} Élisabeth Borne, ministre de la Transition écologique ;
- M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères ;
- M. Jean-Pierre Serne, président du club des Villes et territoires cyclables ;
- M. Thierry Du Crest, coordonnateur interministériel pour le développement de l'usage du vélo ;
- M. Julien Dubois, président de l'AF3V ;
- M. Jean-Michel Autier, président d'honneur, et Pierre Wanner, membres du Comité des sages ;
- M. Robert Azaïs, président de la Fédération française de randonnée pédestre ;
- M. Christophe Béchu, maire d'Angers et président d'Angers Loire Métropole, qui sera représenté par M^{me} Catherine Goxe, adjointe au rayonnement de la ville, au tourisme et aux grands évènements ;
- M^{me} Christelle Morançais, présidente de la région Pays de la Loire ;
- M. Christian Gillet, président du Conseil départemental de Maine-et-Loire ;
- M^{me} Anne Cordier, présidente du CROS des Pays de la Loire ;
- M. Philippe Bradfer, directeur de DDJSCS du Maine-et-Loire.
- M. Yves Amiot, président du CDOS 49, représenté par M. Bruno Chalumeau, trésorier.

Elle salue les personnes présentes, avec un clin d'œil aux deux courageux venus à vélo et au participant qui a osé le rail !

Christian Proponet, secrétaire général de la Fédération, souhaite la bienvenue en terre angevine à tous les congressistes et donne successivement la parole aux divers intervenants.

M^{me} Catherine Goxe, adjointe au rayonnement de la ville d'Angers, au tourisme et aux grands évènements.

M^{me} Catherine Goxe salue chacun et chacune et, en remerciant pour cette présence à Terra Botanica, nous invite à revenir sous le soleil. Les plaques minéralogiques sur le parking donnent un formidable éventail de la France et de ses régions ! Merci d'avoir choisi Angers, ville ouverte aux autres et dont tous les Angevins sont des ambassadeurs.

Diversifiée en relief, la France est une terre de vélo. La tendance est à la « vélorution » : pratiqué par 59 % de la population, le vélo s'ancre de plus en plus dans les pratiques, du Vélotaf au Vélo loisirs. Le vélo, c'est la liberté, le bien-être, la santé, la nature.

Angers, qui est au carrefour de quatre itinéraires vélo – Loire à vélo, Vélo Francette, Vallée du Loir et Eurovelo 6 – totalise 350 km de pistes cyclables. Elle compte deux clubs, le CCA (Club cyclo angevin) et le RCA (Randonneurs cyclos de l'Anjou). En mars 2019, Angers a lancé un plan vélo de 10 millions d'euros sur six ans (éduquer, développer, partager l'espace public). 2 750 vélos sont mis à disposition gratuitement par la ville. S'y ajoutent deux opérateurs privés pour 1 200 vélos. La ville subventionne l'achat d'un VAE à hauteur de 200 euros, somme portée à 400 euros pour un vélo cargo. M^{me} Goxe nous recevra ce soir au musée Jean Lurçat pour le pot de l'amitié offert par la municipalité. Elle termine en nous souhaitant de « *fructueux échanges et une bonne journée* ».

Martine Cano lui remet une plaquette souvenir présentant le logo de la Fédération.

M. Bruno Chalumeau, trésorier du CDOS de Maine-et-Loire.

M. Bruno Chalumeau – qui indique que c'est pour lui une première de représenter le CDOS lors d'une assemblée générale nationale – remercie pour le choix d'Angers. Le CDOS de Maine-et-Loire, c'est 800 associations, 50 comités. Le CDOS accompagne toutes les associations – que la discipline soit olympique ou non – par des actions de formation

(numérique, nouveaux dirigeants, gestion comptable). Deux moments forts ponctuent la saison du CDOS 49 : un quiz ayant trait au monde sportif (300 associations) avec des partenaires associés (dotation de 3 000 euros au lauréat) et la soirée des champions. Il rappelle que les Jeux olympiques à Paris en 2024 seront un événement planétaire. Il nous remercie en nous souhaitant une « très bonne assemblée générale ».

Martine Cano, qui précise que des animations seront organisées par la Fédération en lien avec les Jeux olympiques, lui remet une plaquette souvenir présentant le logo de la Fédération.

Anne-Marie François, présidente du Comité régional de cyclotourisme des Pays de la Loire.

Anne-Marie François salue l'assemblée et dit l'immense plaisir qu'elle a à nous accueillir. Pour la troisième fois en 2019, la région des Pays de la Loire accueille un événement fédéral national avec la Maxi-Verte à Savenay, la Semaine nationale et européenne des jeunes à La Flèche et cette assemblée générale de la Fédération à Angers. Avec 150 licenciés pour 1 000 habitants, les Pays de la Loire sont en tête du classement des régions les plus sportives, et la pratique du vélo – dont les 11 000 cyclotouristes licenciés à la Fédération – y contribuent. Elle remercie la Fédération, les collectivités locales et régionales. Un merci tout particulier aux bénévoles. Elle nous invite enfin à profiter des charmes de l'Anjou. « *Excellent séjour à Angers.* »

Roland Guyet, président du Comité départemental de cyclotourisme de Maine-et-Loire.

Roland Guyet salue les présidents de structures et souhaite la bienvenue aux congressistes. Le Maine-et-Loire, c'est 50 clubs et 2 400 licenciés. Il remercie la Fédération, les collectivités locales et régionales pour leur soutien. Soixante bénévoles sont venus prêter main forte au CoDep. Très bon congrès dans l'univers du végétal et avec pour cadre la légendaire douceur angevine. Il nous invite à déguster les « *quernons d'ardoise* » (friandise à base de nougatine caramélisée et de chocolat bleu) sans modération, et les mignonettes de Cointreau... avec modération.

B. PRÉSENTATION DE LA RÉOLUTION

Christian Proponet, secrétaire général, présente la résolution soumise au vote des clubs et relative à la transition numérique de la Fédération.

Résolution dans le cadre de l'assemblée générale ordinaire

Donnez-vous votre accord afin que tout soit mis en œuvre pour permettre, sans précipitation et en vous donnant tous les moyens, ce passage au numérique à l'horizon 2024 ?

C. RAPPORT MORAL – MARTINE CANO, PRÉSIDENTE FÉDÉRALE

Comme chaque année, nous avons perdu des compagnons de route, l'âge est là, la maladie souvent aussi ; mais ce qui nous choque le plus, ce sont toutes les victimes d'accident. Qu'ils soient connus ou anonymes, ils ne peuvent nous laisser indifférents face à ces drames. Je vous demande quelques instants de recueillement en leur mémoire.

« *Chers amis cyclotouristes,*

Je viens de faire allusion aux accidents de la circulation qui ont causé de trop nombreux décès dans nos rangs. Cette année 2019 a été particulièrement meurtrière sur nos routes et, à deux exceptions près, des automobilistes étaient en cause, cumulant souvent excès de vitesse, alcoolémie, usage de stupéfiants et délit de fuite. Des actions en justice ont eu lieu ou sont en cours. À chaque fois que possible, nous ferons entendre dans ces procès la voix de la Fédération. Bien sûr, cela ne fera pas revenir en arrière mais au-delà de la voix de la Fédération, nous voulons aussi faire entendre celle des cyclistes, usagers vulnérables, afin que soient enfin prises en compte à grande échelle la nécessité d'une formation des automobilistes et la sensibilisation aux risques existants de tous les usagers de la route – piétons et cyclistes compris. Notre Fédération agit en ce sens auprès de ses propres adhérents, et notre sécurité doit être une préoccupation permanente. Les contacts existent avec la ligue contre la violence routière, avec la direction de la sécurité routière ; les actions ne suivent certes pas aussi vite que nous le souhaiterions, mais nous ne pouvons baisser les bras devant ce fléau. L'atelier de cet après-midi sera consacré à ce sujet.

Nos clubs et plus largement l'ensemble de nos structures sont confrontés à la baisse des effectifs. En 2019, nous avons pu freiner cette baisse qui est de moins de 500 – en final 410 – au 30 novembre, la plus faible depuis 2016.

Plus inquiétant, la disparition de clubs ; certains ont fait le choix de fusionner pour ne pas disparaître complètement du paysage, d'autres d'avoir une direction collégiale pour soulager un président : toutes ces solutions sont possibles. Le club est la base de la vie associative, un lien social important qui va au-delà de la seule pratique sportive.

Certains clubs ont cependant réussi à augmenter le nombre de leurs adhérents en diversifiant leurs pratiques, en s'ouvrant aux néophytes de tous âges, en proposant des activités aux jeunes qui rêvent de mouvement, de voyages, de défis. Certes, cela suppose que des adultes acceptent de s'en occuper mais la récompense est là.

Le développement du "savoir rouler à vélo" est une occasion à saisir pour se faire connaître. Longtemps, la porte des écoles est restée fermée, désormais elle s'est ouverte et les contacts noués avec les enseignants, les enfants et leurs parents permettent de toucher un nouveau public qui n'aurait, sans cela, pas forcément franchi le pas pour venir vers nous.

Les municipalités et collectivités ne s'y trompent pas qui multiplient elles aussi les contacts envers les associations ; certes elles y ont un intérêt direct, mais nous y gagnons aussi en reconnaissance et bien souvent en aide. Comme nous le constatons souvent, les collectivités ont besoin des associations pour les animations et activités, les associations ont besoin des collectivités pour l'aide matérielle et logistique. Nos intérêts sont donc liés pour le bien commun et nous aurions tort de ne pas profiter du regain actuel d'intérêt pour le vélo. Effet de mode, diront certains ; sans doute, mais aussi impérieuse nécessité de développer les déplacements doux, de faire bouger les jeunes – et les moins jeunes – pour lutter contre la sédentarité et l'obésité. Depuis quarante ans, les jeunes de 9 à 16 ans ont perdu près de 25 % de leur capacité cardio-vasculaire. La raison ? Ils bougent moins qu'avant. Dans un communiqué, la Fédération française de cardiologie explique avoir constaté "une augmentation de l'inactivité physique et du temps passé assis dans le mode de vie actuel des enfants et des adolescents".

Les préoccupations environnementales sont omniprésentes dans notre société et, même si nous y sommes sensibles depuis longtemps, nous mettons davantage en évidence notre lien avec le développement durable.

Après de longues discussions, le programme sport-santé vient enfin d'aboutir afin que ceux de nos éducateurs qui ont suivi la formation spécifique puissent intervenir dans ce cadre.

Le récent salon des Maires et des collectivités locales a été l'occasion de contacts nombreux avec les collectivités ; rarement autant sont venues nous rencontrer pour parler tourisme à vélo (les travaux de l'Observatoire du cyclotourisme ont été repris par des organismes officiels et d'autres observatoires fleurissent aujourd'hui) pour parler éducation, sécurité, développement du sport au féminin ; ce dernier aspect sera particulièrement à l'honneur en 2020 avec « Toutes à vélo » à Toulouse. N'oublions pas que la pratique sportive a un rôle éducatif et social de premier plan.

Des rendez-vous sont fixés avant la fin de l'année – si les transports nous en laissent la possibilité – avec le ministère des Sports et le secrétariat du Premier ministre ; et début janvier avec monsieur Thierry Du Crest, coordonnateur interministériel pour le développement de l'usage du vélo. Les sujets de discussions ne manqueront pas.

Bien entendu, nous sommes tous concernés et affectés par la nouvelle donne relative aux aides distribuées par l'Agence nationale pour le sport. L'an dernier, je vous disais que la mise en place serait effective au premier trimestre 2019. Des fédérations ont effectivement testé le nouveau dispositif au cours de l'année écoulée, nous commençons à en avoir les retours.

Malgré les dernières réunions qui se sont tenues au CNOSF avec Frédéric Sanaur, directeur de l'ANS, nous ne connaissons pas encore les détails des procédures, ni le calendrier précis. Le budget global ne devrait pas varier dans de grandes proportions, pour une fédération comme la nôtre ; il est déjà acté qu'une attention particulière sera accordée à la cohérence entre les projets régionaux, territoriaux et le projet fédéral. Nous allons cependant encore perdre un cadre technique alors que ces personnes mises à disposition des fédérations par le ministère des Sports sont une aide considérable pour nous. Nous avons connu autrefois, une situation avec cinq cadres techniques ; ils ne sont plus désormais que trois et bientôt deux. J'en profite pour les remercier très sincèrement pour leur investissement et leur dévouement.

L'effort de la Fédération envers nos structures va se poursuivre et comme les demandes d'aides vont désormais transiter par la Fédération avant transmission à l'ANS, les comités seront associés à l'étude des dossiers.

Il importe plus que jamais de pouvoir compter sur nos moyens propres, c'est à dire sur la contribution de chacun au bien commun. C'est la garantie de notre indépendance qui a permis à notre Fédération de perdurer aussi bien lors des tentatives de récupération, que lorsque ses effectifs ont été réduits à peau de chagrin au début des années 60. Nos prédécesseurs ont toujours su préserver à la fois cette indépendance et la force qui émane du bénévolat. Nous nous inscrivons dans cette même volonté.

La transition numérique, qui fait couler beaucoup d'encre et beaucoup de salive est déjà en route dans la société qui nous entoure; elle se fera avec nous ou malgré nous, le mieux étant de la maîtriser. À nous de savoir l'appivoiser afin que les nouveaux outils soient des aides et que nous ne soyons pas leur esclave; c'est tout l'enjeu des travaux importants qui nous attendent en ce domaine.

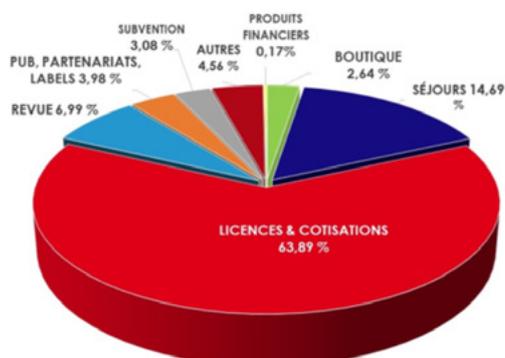
Je souhaite que les échanges de cet après-midi contribuent à nourrir la réflexion de chacun. Les évolutions de notre Fédération émanent souvent de propositions des régions, des départements et des clubs; profitons de ces moments pour élaborer ensemble nos futurs projets.

Bon congrès à toutes et tous.»

D. RAPPORT FINANCIER – JEAN-MARIE BROUSSE, TRÉSORIER GÉNÉRAL

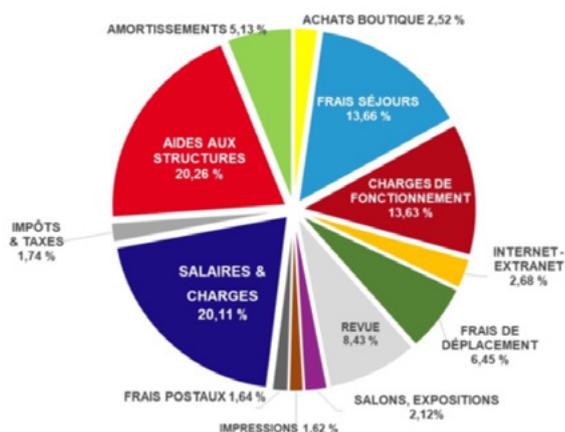
Jean-Marie Brousse, trésorier général, rappelle qu'il a pris ses fonctions en mars 2019 et qu'il intervient donc pour la première fois en assemblée générale. Il remercie **Élisabeth Picaut**, ancienne trésorière générale, pour les actions mises en place, dont les fiches bilans structurées. Il remercie **Stéphanie Calluud**, comptable, qui fait le travail, et **Charlotte D'Introne**, qui a préparé les diapositives.

Nos produits



Les principales ressources sont, dans l'ordre : les licences et cotisations, les séjours, la revue *Cyclotourisme*, les labels – publicité et partenariats, les subventions, la boutique. À ce propos, il espère que la mise en ligne boostera la boutique. « Profitez-en pour Noël ! »

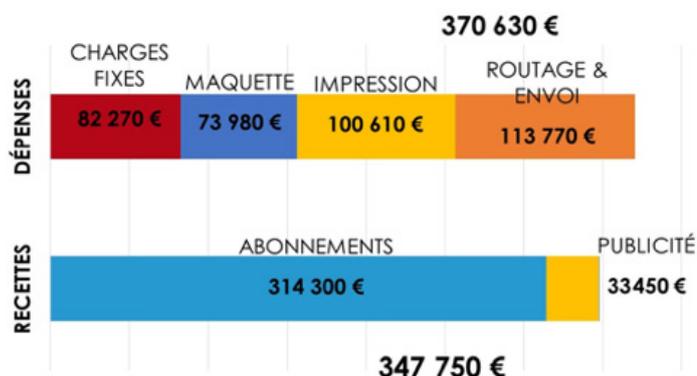
Nos charges



Les deux principaux postes sont les salaires et charges et les aides aux structures.

La revue Cyclotourisme

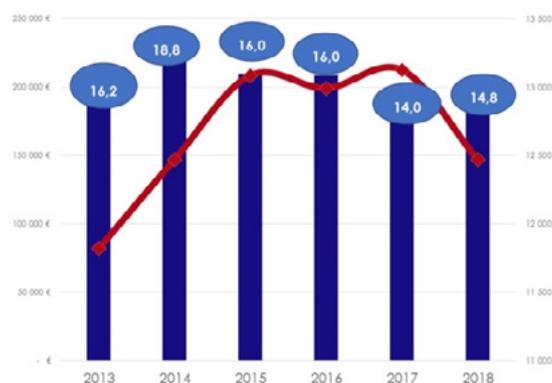
On constate une légère diminution des abonnements. La revue *Cyclotourisme* est déficitaire pour un montant de l'ordre de 22 800 euros. Des clubs n'ont aucun abonnés, ce qui n'est absolument pas normal. Dans les charges fixes, la part de salaire correspond à 1,5 équivalent temps plein.



2 862 abonnements Clubs - 9 237 abonnements Licenciés - 289 abonnements Non Licenciés - 318 abonnements « Bonnes Adresses » - 714 distributions gratuites (CoDep, CoReg, préfectures, CDT, personnalités, partenaires).

Les activités Jeunes

Les activités jeunes 2018 sont équivalentes à celles de 2017, dont le coût est porté de 14 euros à 14,8 euros. Il convient toutefois de noter que seulement un certain pourcentage des jeunes participe à ces activités.

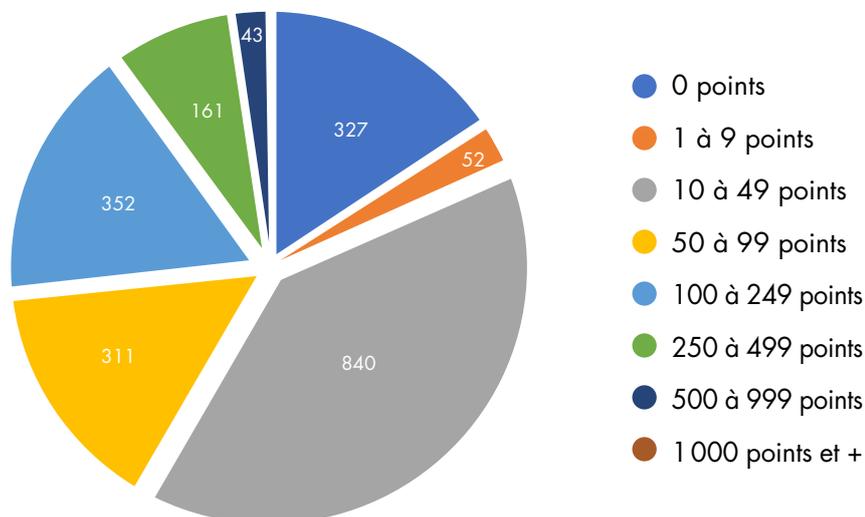


Le soutien aux structures

Une modification est intervenue en 2019, avec une dotation allant jusqu'aux clubs. Pour la première fois, des clubs vont recevoir leur dotation dans les jours à venir. Une évolution des versements en fonction du nombre de licenciés aux CoReg (11 %) et aux CoDep (10 %) est également intervenue. Au final, le soutien aux structures en 2019 augmente de l'ordre de 80 000 euros par rapport à 2018, hors dotations matérielles.

	2018			2019		
	CLUBS	COREGS	CODEPS	CLUBS	COREGS	CODEPS
REVERSEMENT SUR LICENCES		282 000 €	283 000 €		311 000 €	283 000 €
REVERSEMENT SUR NOMBRE DE CLUBS		59 000 €	38 500 €		26 410 €	40 619 €
AIDE SUR ACTIONS	82 000	6 000 €	16 250 €	185 553 €		
DOTATION GLOBALE	82 000	347 000 €	337 750 €	185 553 €	337 410 €	323 619 €
TOTAL SUVENTIONS ACCORDÉES		766 750 €			846 582 €	

Il rappelle qu'un point équivaut à un euro. Trois clubs sont à plus de 1 000 points (AL Toul cyclotourisme et VTT [54] 1 146 – Randonneurs castelsalinois [57] 1 024 – Véloxygène section cyclo et VTT [78] 1 018). À priori, les règles seront inchangées pour 2020. Il remercie les salariés du siège pour la saisie en lieu et place des structures. Par contre, pour ces aides sur actions, en 2020, la saisie devra impérativement être effectuée par les structures. « *Pas de saisie, pas de points !* ».



Le déficit du Centre nature Les Quatre vents

Le déficit (73 264 euros) est plus important que les années précédentes, ceci étant dû en grande partie à la gêne occasionnée par des travaux importants. Des investissements conséquents ont été faits en 2019 pour améliorer, à la fois l'accueil et le fonctionnement, un nouveau souffle semble se dessiner au niveau des réservations 2020. « *Il vous appartient d'amplifier ce nouveau souffle aux Quatre vents.* »

Projet de budget 2020-2021

Il est équivalent au précédent, en prenant en compte par sécurité une légère diminution des effectifs (Cf. Bulletin fédéral N°151 bis pages 33-34).

Le commissaire aux comptes **Marc Lucioni** étant absent excusé, c'est **Bernard Aussillou**, censeur aux comptes, qui lit la conclusion de son rapport (Cf. Bulletin fédéral N° 151 bis page 31).

« *Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.* » Il en profite pour expliciter la différence entre le commissaire aux comptes, qui a pour mission de vérifier la justesse des affectations comptables (le commissaire aux comptes est un professionnel), et les censeurs aux comptes, (bénévoles) qui sont en charge de la bonne utilisation du budget par rapport aux votes décidés en assemblée générale. Il salue également **Élisabeth Picaud**, ancienne trésorière, présente dans la salle.

Annick Lacroix, censeur aux comptes, fait lecture du rapport des censeurs aux comptes (Cf. Bulletin fédéral N°151 bis page 32). Ce rapport souligne un fort dépassement pour le poste communication institutionnelle et externe de l'ordre de 70 000 euros (dû essentiellement en une dotation aux structures amortissable de 61 000 euros).

En conclusion : « *Le bilan et le compte de résultats tels qu'ils sont soumis à l'assemblée générale représentent sincèrement et régulièrement la situation financière de la Fédération au 30 juin 2019 et le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date.* »

E. LES MANIFESTATIONS 2020

LA VÉL'EUROPE ET LE TOUR CYCLO 2020

Jacky Brosseau, élu fédéral en charge des Semaines fédérales et des Tours cyclotouristes, présente le projet Vél'Europe et le Tour cyclo 2020.

La Vél'Europe

La première étape s'est bien déroulée en 2019 malgré une météo parfois capricieuse. Jacky Brosseau remercie Jean-Claude Loire et l'UCLN Dunkerque pour le bon accueil qui leur a été réservé au terme de ce premier tronçon.

Une expérience unique à vélo !

- Un grand tour de l'Europe en passant par toutes les capitales.
- Six ans d'aventure à vélo : début en 2019, pour finir en 2024 !
- Trois options de séjours possibles.
- Un moment fort en 2024 pour la dernière étape Athènes – Paris.



Les objectifs

- Développer le cyclotourisme en Europe.
- Créer des liens humains dans les pays traversés.
- Démontrer que le cyclotourisme est une activité sportive à part entière.
- Faire le tour de l'Europe à vélo est un réel défi !
- Célébrer les Jeux olympiques 2024 et le centenaire de la Fédération.

Option 1 : parcours libre en autonomie

- Un circuit permanent, accessible à tous.
- Durée : entre 2019 et 2024 (six ans).
- Idéal pour les petits budgets et les personnes moins entraînées !
- Chacun son rythme, organisation libre.

Option 2 : six séjours organisés (un par an)

- 25 à 30 étapes par séjour (½ pension ou pension complète) – environ 2 400 km.
- Durée : six séjours de 3 à 4 semaines, entre 2019 et 2024.
- Une journée de visite par capitale.
- Pour les personnes qui recherchent un certain confort et habituées aux séjours à vélo sur de longues distances.
 - > 2020 : Dunkerque – Helsinki – 2 600 km.
 - > 2021 : Helsinki – Varsovie – 2 130 km.
 - > 2022 : Varsovie – Zagreb – 1 900 km.
 - > 2023 : Zagreb – Athènes – 2 415 km.
 - > 2024 : Athènes – Paris – 2 735 km.

Option 3 : un long séjour en 2024

- Le tour complet en une seule fois (16 000 km).
- Durée : 100 jours pour célébrer le centenaire de la Fédération (en pratique, ce sera sans doute un peu plus de 100 jours).
- Parcours plus physique et intensif, pour les plus sportifs !

Une étape commune :

- Étape finale de toutes les options en 2024 !
- Parcours commun pour tous les participants.
- À l'arrivée, un grand rassemblement à Paris, avec les clubs de toute la France !

Zoom sur la deuxième étape Dunkerque – Helsinki en 2020

- Du 22 août au 20 septembre 2020.
- 26 étapes de 100 à 150 km par jour avec une journée de repos par capitale visitée.
- 2 600 km.
- 40 places disponibles.
- 3 400 euros par personne.

Jacky Brosseau remercie **Patrice Godart**, président de l'Union européenne de cyclotourisme, pour l'aide apportée.

Le Tour cyclotouriste 2020

- Dates : du 07 au 27 juin 2020.
- Départ et arrivée à Saint-Pourçain-sur-Sioule (03 - Allier).
- 20 étapes, entre 80 et 150 km. « C'est un Tour de grimpeurs ! »
- Distance totale : 2 648 km.
- Tarif d'inscription : 2 300 euros.

Étape	Ville de départ	ville d'arrivée	distance	dénivelé+	dénivelé -
1	st Pourçain sur Sioule	Gueret	137	1 745	1576
2	Gueret	Malemort sur Correze	150	2330	2619
3	Malemort sur correze	St Laurent des vignes	129	939	1022
4	St Laurent des vignes	Villandrault	130	1046	1050
5	Villandrault	Biscarosse	127	618	629
6	Biscarosse	Biarritz	145	1060	1046
7	Biarritz	Salies de Béarn	142	1899	1880
8	Salies de Béarn	Gez	130	2330	1938
9	Gez	Arreau	88	2624	2337
10	Arreau	Eycheil	110	2448	2775
11	Eycheil	Pennautier	143	1022	1316
12	Pennautier	Villeneuve les Beziers	148	1023	1107
13	Villeneuve les Beziers	Caissargues	147	1149	1138
14	Caissargues	Montbrun les Bains	150	2648	2052
15	Montbrun les Bains	La Salette Fallavaux	140	2633	1496
16	La Salette Fallavaux	Allemond	134	2763	3814
17	Allemond	St Jean de Maurienne	87	2636	2778
18	St Jean de Maurienne	Réaumont	130	2019	2245
19	Reaumont	St Etienne La Varenne	140	1542	1598
20	St Etienne La Varenne	St Pourçain sur Sioule	136	1897	1945
TOTAL			2643	36371	36361



Jacky Brosseau rappelle que ce Tour est réalisé grâce à l'aide des clubs. Il remercie le club de Flers pour le Tour 2019 et Jean-François Derégnacourt pour le Tour 2020. Pour une bonne convivialité, il invite Clubs et CoDep à rejoindre le Tour lors du passage sur leurs territoires, mais à la condition de prévenir.

Votre contact pour la Vél'Europe et le Tour cyclo 2020 : Jacky Brosseau - 06 74 82 09 19 - jacky.brosseau@ffvelo.fr

Les manifestations à label et les grands rendez-vous 2020

Ghislaine Charton, élue en charge de la commission « Grandes manifestations », présente le programme 2020.

- 11 au 13 avril 2020 : Pâques-en-Provence à Blauvac (84 - Vaucluse).
- 11 au 13 avril 2020 : Pâques-en-Quercy à Cajarc (46 - Lot).
- L'Ascension au lac de Dienville (10 - Aube), du 21 au 23 mai 2020, est annulée.
- 29 mai au 1^{er} juin 2020 (Pentecôte) : Autour du golfe du Morbihan à Vannes (56 - Morbihan).
- 30 mai au 1^{er} juin 2020 (Pentecôte) : Concentrations des familles à Beauvoir-Wavans (62 - Pas-de-Calais) au camping Au vert de l'Authie par la famille Leroux.

- 30 mai au 14 juin : « Fête du vélo » partout en France. Gratuit pour tous ! Partage d'expérience, découverte de circuits, accueil de débutants, des animations autour du vélo.
- 04 au 11 juillet 2020 : Semaine européenne de cyclotourisme à Banja-Luka (Bosnie Herzégovine).
- 04 au 11 juillet 2020 : Semaine nationale et européenne des jeunes à Vesoul (70 - Haute-Saône).
- 02 au 09 août 2020 : 82^e Semaine fédérale internationale de cyclotourisme à Valognes (50 - Manche).
- 13 septembre 2020 : « Toutes à vélo – Toulouse 2020 » Prairies des Filtres, Toulouse (31 - Haute-Garonne). Grand rassemblement féminin, des voyages itinérants depuis toute la France, des départs dès le 1^{er} septembre, un village d'animation dès le 12 septembre, une randonnée ouverte à toutes le dimanche 13 septembre.

Concentrations nationales à label fédéral :

- 21 juin 2020 : Candes-Saint-Martin (37 - Indre-et-Loire),
- 30 août 2020 : Le Mas de la Barque (30 - Gard),
- 27 Septembre 2020 : Souvenir Vélocio à Pavezin (42 - Loire),
- 11 octobre 2020 : Appel des Pyrénées au « Col de Lizarrieta » (64 - Pyrénées-Atlantiques).

Les Cyclomontagnardes (CM)

Jean-Jacques Pech, élu fédéral en charge de la commission « Cyclomontagnardes et Grands Raids », présente le bilan 2019 et le calendrier 2020.

Bilan 2019

BILANS SPORTIFS	VERCORS	HAUTES-PYRÉNÉES	MORVAN	LIMOUX	VOSGES CELTIQUES	BRA	TOTAL
INSCRITS	1 058	234	500	361	475	1799	4427
PARTANTS	1 013	232	463	338	464	1749	4259
RANDONNEURS	143	60	56	24	71	739	1093
TOURISTES	725 (71 %)	166 (71 %)	393 (84 %)	183 (54 %)	192 (41 %)	966 (55 %)	2625 (61 %)
RANDONNÉES ANNEXES	190	8	NC	131	201	94	624
JEUNES							
JEUNES 18 - 25 ANS	NC	0	NC	4	6	21	31
JEUNES - 18 ANS	0	0	NC	2	3	2	7
LICENCIÉS	860 (84 %)	187 (80 %)	407 (87 %)	253 (74 %)	297 (64%)	1 129 (64 %)	3 133 (73 %)
AUTRES	196	46	93	85	167	570	1 157
ÉTRANGERS	19	5	21	20	18	61	144
FEMMES	172 (17 %)	17 (7 %)	50 (10 %)	48 (14 %)	58 (12 %)	250 (14 %)	595 (14 %)

Nombre d'homologations BCMF-BCCF

HOMOLOGATIONS	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
BCMF	66	36	33	40	57	26	37	8	23
BCCF	8	7	8	8	8	8	11	4	9

- 4259 cyclos ont participé aux six Cyclomontagnardes. En 2017 il y avait eu 4414 participants mais répartis sur sept CM dont deux étaient organisées le même week-end.

- De ce fait, par rapport au bilan de participation de l'année 2017 (année impaire), nous pouvons dire que la participation est stable. Mais le bilan individuel de chaque organisateur est encore très contrasté et mitigé. En effet, quatre organisateurs ont subi une baisse de fréquentation allant de 5 % à 38 %, quand deux ont connu une participation en hausse de 15 et 26 %.
- En synthèse, la participation en 2019 est d'environ 710 participants par cyclomontagnarde, contre 842 en 2013, 624 en 2015 et 631 en 2017.

Calendrier 2020 des Cyclomontagnardes

- **Cyclomontagnarde du Jura** – les 06 et 07 juin 2020 – Lons-le-Saunier (39 - Jura).
- **Cyclomontagnarde d'Annecy** – les 13 et 14 Juin 2020 - Annecy (74 - Haute-Savoie).
- **Cyclomontagnarde Luchon-Bayonne** - les 20 et 21 Juin 2020 - Luchon (31 - Haute-Garonne).
- **Cyclomontagnarde Cévennes et Gorges du Tarn** - les 27 et 28 Juin 2020 - Villefort (48 - Lozère).
- **Cyclomontagnarde des Vosges** – les 04 et 05 Juillet 2020 - Pfaffenheim (68 - Haut-Rhin).

La présentation est complétée par quelques photos des Cyclomontagnardes 2019. « *Merci aux organisateurs qui ont fourni des photos. Pour l'ouverture des inscriptions 2020, envoyez le lien à Nicolas Leroy au siège.* »

Les Vertes Tout-Terrain et la Maxi-Verte 2020

Claude Robillard, élu fédéral en charge de la commission VTT, présente le calendrier 2020. Il fait le constat que 20000 kilomètres de chemins ruraux disparaissent chaque année en France. Il demande que les traces ne soient pas mises sur des sites autres que veloenfrance.fr, autres sites qui contribuent en fait à la disparition des chemins ruraux. Il indique qu'un nouveau cahier des charges a été adopté, avec entre autres de nouvelles différences de tarifs entre licenciés et non licenciés.

- **Que du bonheur !** - Le 19 janvier 2020 à Saint-Pons-la-Calm (30 - Gard).
- **Brive – Rocamadour** - Le 22 mars 2020 à Brive (19 - Corrèze).
- **La Pente et Côte** - Le 31 mai 2020 à Bourgueil (37 - Indre-et-Loire).
- **UR 360** - Les 20 et 21 juin 2020 à Domfront-en-Poiraie (61 - Orne).
- **La Maxi-Verte** : La Vallée de la Gartempe - Du 21 au 24 mai 2020 à Lathus (86 - Vienne).
- **Les Roc'h des Monts d'Arrée®** - Les 12 et 13 septembre 2020 à Huelgoat (29 - Finistère).
- **Entre marais et vignoble** - Les 19 et 20 septembre 2020 à Basse-Goulaine, avec en plus une nocturne (44 - Loire-Atlantique).
- **La Transvolcanique** - Les 19 et 20 septembre 2020 à Blanzat (63 - Puy-de-Dôme); ce sera la trentième, le nombre sera limité à 1 600 participants.
- **La Grangeoise** - Le 04 octobre 2020 aux Granges-le-Roi (91 - Essonne).

Concernant la Maxi-Verte, en 2021 elle aura lieu à Puy-l'Évêque (46); le Gers est en bonne voie pour 2022; il est demandeur de candidats pour 2023.

Semaine fédérale 2020

Hubert Huet, président de la Cosfic 2020, et sa garde rapprochée présentent la 82^e Semaine fédérale internationale de cyclotourisme à Valognes (Manche) du 02 au 09 août 2020. « *Valognes, c'est où ? Dans la Manche, au centre du Cotentin* ». Le Cotentin, au nord ce sont des collines, au sud, c'est le marais blanc. La Manche, c'est 350 km de côtes. Valognes, c'est « le petit Versailles normand », ville de 7000 habitants. Les campings seront au maximum à 3 km de la permanence. Le retrait des dossiers s'effectuera à Sainte-Mère-Église. Une carte présente les circuits journaliers Route, VTT (qui iront à la mer tous les jours !) et Cyclo-découvertes. Parmi les « plus locaux » : les îles anglo-normandes, la traversée de la baie du Mont-Saint-Michel, la visite des grottes de Jobourg, le vol en « aéroplume » (sorte de dirigeable).

Deux vidéos « *Cotentin unique par nature* » (réalisation office de tourisme) et « *À vélo en Cotentin changez de point de vue* » (réalisation Cosfic, avec focus sur les commissions) complètent agréablement la présentation.

Jacky Brosseau, élu en charge des Semaines fédérales, remercie les organisateurs de Cognac (2019). Il souhaite bon courage à ceux de Valognes (2020), de Pont-à-Mousson (2021) et de Loudéac (2022). Il est toujours à la recherche de lieux pour les Semaines fédérales, et Valognes démontre que l'on peut y arriver avec seulement 7 000 habitants. Il indique qu'il a des contacts sérieux pour 2023. Le message principal qu'il souhaite transmettre est « Sécurité et respect des bénévoles ».

Semaine nationale et européenne des jeunes 2020 à Vesoul

Les organisateurs de la SNEJ 2020 à Vesoul – Jean-Michel Trimaille, président, Danièle, trésorière et Simon, en charge des Jeunes – présentent la manifestation. À noter tout d'abord les dates inhabituelles, à savoir du 04 au 11 juillet 2020, en raison du Tour de France. Une première organisation avait déjà eu lieu en 2006, alors que le président faisait ses premiers pas cyclotouristes ! La manifestation se déroulera sur la base de loisirs du lac de Vesoul (qui sera aux 2/3 privatisée). Vesoul est Territoire Vélo et possède une base VTT labellisée. L'image de la Haute-Saône – les sept zéros ! – s'est modifiée positivement. L'objectif sera de donner envie de revenir. Le comité d'organisation propose de travailler avec les délégués jeunes lors du prochain séminaire des DRJ. Un site Internet dédié sera disponible sous peu. Des discussions sont en cours avec les partenaires économiques. Une vidéo « *Voir Vesoul comme toujours* » conclut la présentation.

« Toutes à vélo – Toulouse 2020 »

Devant une assemblée d'hommes ! **Philippe Deveaux**, président du CoReg Occitanie, donne quelques informations sur la manifestation. Le président du CoDep de Haute-Garonne, **Michel Fontayne**, est aux manettes. 2 200 à 2 300 filles sont dans les starting-block pour les Voyages itinérants ; 1 700 hébergements sont prévus. L'accueil se fera dès le vendredi, et le samedi des Cyclo-découvertes et des visites de la ville de Toulouse à vélo et à pied sont prévues. Le dimanche 13 septembre 2020, le regroupement se fera dans une belle prairie au bord de la Garonne. Le soleil est convoqué. L'organisation du défilé est par contre plus compliquée pour des questions de sécurité. « *N'hésitez pas à nous interpeler.* »

Deux voies d'accès par canal sont possibles : le canal du Midi et le canal du Nord. Il s'agit toutefois de voies privées, ce qui implique des autorisations. Il se dit enthousiaste et heureux de vous accueillir. Il invite à fournir des témoignages et des photos qui alimenteront le site.

Béatrice Barrière, élue fédérale en charge de la commission Tourisme, indique que des essais de maillots sont possibles. Ces maillots vont circuler dans tous les départements, pour une semaine par CoDep. La commande sera à faire à partir de janvier et jusqu'à fin mars.

Congrès fédéral 2020

Les organisateurs du congrès fédéral 2020 présentent leur projet. Le congrès se déroulera au Dôme du parc des expositions de Noron à Niort. À noter qu'en raison de l'occupation du Dôme pour le Téléthon le premier week-end de décembre, le congrès fédéral se déroulera exceptionnellement les 12 et 13 décembre 2020. L'organisateur sera l'Amicale des cyclos niortais, avec le soutien du CoDep des Deux-Sèvres. 2020 étant une année olympique, ce sera donc une année électorale pour la Fédération. Ils rappellent que l'angélique, à la base de diverses spécialités locales, a la vertu de rendre heureux ! Niort, « une des villes les plus laides qu'il m'ait été donné de voir », a écrit Michel Houellebecq dans « *Sérotonine* ». Le diaporama sur Niort, le marais poitevin et la vallée de la Sèvre niortaise contredit magnifiquement les propos de l'écrivain.

F. RÉSULTAT DES VOTES (RÉSUMÉ)

- Rapport moral : OUI (94.99 %).
- Rapport d'activités : OUI (95.08 %).

- Rapport financier : OUI (92.06 %).
- Budget 2020-2021 : OUI (91.69 %).
- Résolution : OUI (90.05 %).
- Sont élus au Comité directeur fédéral :
 - > Pascal Landais.
 - > François Beaudouin.
 - > Philippe Greffe.
- Est élu au conseil disciplinaire d'appel : Bernard Chifflet.

G. RÉCOMPENSES ET DISTINCTIONS

Prix photo-littéraire, souvenir Pierre Roques

Martine Cano nous informe que nous avons l'amical bonjour de Micheline Roques.

Gérard Pliquet, président du jury, indique qu'après sa disparition, la Fédération a souhaité honorer Pierre Roques. Le prix Charles Antonin est ainsi devenu le prix Pierre Roques. La liste des lauréats de 1979 – année où le prix a pris son essor – à 2018 est projetée. Dix de ces récits ont été publiés dans *Le guidon et la plume*, dont le fameux « Dolomiten Express » de François Rieu. Avant Gérard Pliquet, la présidence du jury a été assurée par Paul Fabre pendant dix ans, puis Martine Cano pendant seize ans. Les lauréats présents dans la salle – Marie-Thérèse et Gérard Hamon (1990), Georges Golse (2009), Gérard Pliquet (2012), Claudine Langlois (2016), François Tartarin (2018), sont invités à monter sur la scène pour recevoir le livre dédié de Raymond Henry, Historien de la Fédération, « *Charles Antonin Cyclotouriste aux multiples facettes* ».

En 2019, le jury a reçu six dossiers, dont quatre sur des voyages à vélo au Sénégal, en France, sur la Vélodyssée et la Francigena. Le deuxième prix est attribué à Raymond Bitche. Le lauréat 2019, premier prix Pierre Roques, est **Alain Famelart**, de l'Amicale cyclo caennaise (Calvados), pour « *La grande vadrouille* ».

Intervention d'**Alain Famelart**.

« Bien sûr, il y a le plaisir à participer à ce qui reste un concours, d'en être récompensé, mais la meilleure récompense pour moi serait que d'autres suivent notre piste ; cette pédalée au bord de l'eau, comme je l'ai sous-titrée, est accessible à tous, il n'y a aucune difficulté, l'itinéraire est simple à suivre, la logistique propre à l'itinérance y est facile.

Cathy et moi avons eu la chance, qui n'est pas donnée à tout le monde, hélas, de découvrir le cyclotourisme dans des conditions optimales. Si je dois adresser des remerciements aujourd'hui, c'est à mon club, l'Amicale cyclo caennaise. Ce sont toutes les nobles valeurs de notre mouvement qui m'y ont été enseignées : l'amitié, l'entraide, le respect, le goût de l'effort, de la découverte, sans oublier les conseils sur la façon de s'équiper, de se servir d'un vélo, de gérer son effort, de voyager à vélo. Les écrits, aussi, m'ont été conseillés, Jacques Faizant et son inimitable Albina, ceux de Vélocio, bien sûr, enfin Pierre Roques, "Du soleil dans mes rayons", écrits qui sont pour beaucoup dans ma vocation. Et la revue Cyclotourisme à ce jour, c'est 2,50 m de linéaire dans ma bibliothèque. L'Amicale organisant, par deux fois, une concentration nationale de cyclocamping, ce sont des liens, encore forts maintenant, qui se sont créés dans toute la France. Cathy aussi, qui m'accompagne depuis... c'est aussi l'Amicale. Oui, le jour où je suis entré en cyclotourisme – avant, je faisais du vélo – j'ai eu beaucoup de chance.

Ainsi suis-je devenu un fidèle ami de la "petite reine", un "randonneur", comme le disait si bien Michel Haupais dans "En tournant les manivelles" (prix littéraire de la Fédération en 1954), chroniques cyclotouristiques exhumées par Henri Bosc dans les années 80.

L'article 1^{er} des statuts de l'Amicale, écrit le 21 décembre 1952, stipule : "Le but est de pratiquer et d'encourager le développement du tourisme à bicyclette. Elle pourra s'affilier à la Fédération française de cyclotourisme, dont le but est le même". L'Amicale n'a pas changé d'optique, et cela n'est pas simple ; il y eut des hauts et des bas ; l'éthique est exigeante, loin des PDDM (Pédaleurs du dimanche matin), et ne fait pas forcément recette, mais là n'est pas notre sujet.

Et la Fédé (à laquelle je reste attachée, même si elle m'irrite parfois) ? Bien sûr, elle doit s'adapter dans un univers où l'individualisme prime de plus en plus, où les influenceurs de tous poils tentent d'imposer la dernière mode, la dernière tendance. Mais s'adapter ne veut pas dire adopter.

Dans l'histoire du cyclotourisme, et on peut ici saluer l'œuvre encyclopédique de Ramond Henry, sont évoquées les difficiles années 56 - 60 évoquées ce matin par Martine. Les pouvoirs publics poussent alors la FFCT à accepter les cyclomoteurs – oui, oui – solex, mobylettes et compagnie dans ses activités (certaines sociétés cyclotouristes le faisant déjà). Léon Creusefond résistera, bien sûr, avec cette argumentation. Sur le plan pratique, il ne voit à une intégration aucun intérêt, et au plus un grave danger. Si les cyclomotoristes étaient admis en petit nombre, cela n'améliorerait guère les finances fédérales. S'ils étaient en grand nombre, il serait illusoire de croire qu'ils ne finiraient pas par devenir maîtres des lieux.

La question ne repose-t-elle pas aujourd'hui avec l'arrivée de nouvelles pratiques : VAE, ultra raid, Gravel (cela fait quarante ans que je fais du Gravel !) ? À se disperser, la Fédération pourrait perdre sa raison d'être, oublier ses valeurs fondamentales. Prendre une licence, écrire est donc pour moi résister, de l'intérieur, à ceux qui chercheraient, pour satisfaire au plus grand nombre, pour engranger des adhésions, pour faire du chiffre, à faire perdre son âme à un mouvement qui m'a tant apporté. Je vous remercie».

Gérard Pliquet rappelle qu'il reste encore trois semaines pour participer au concours Pierre Roques 2020. Il indique que l'an passé, Alain Famelart n'a commencé que le 05 décembre. Et puis, c'est bien connu « *les derniers seront les premiers* ».

Concours photo – Souvenir Pierre Dumoulin – Lauréats 2019

Martine Cano rappelle que le président du jury est Aimé Galdin, assisté de Jacques Torgue, Laurence Creton et Bénédicte Lebeau. L'édition 2019 a comptabilisé 136 photos (58 pour les cyclotouristes en action, 78 pour la vigne), un diaporama et cinq vidéos.

Vidéos

- 1^{er} : Jean-Claude Loire (UCLN Dunkerque) « *Le Gioberney* ».
- 2^e : Guy Deschuytter (UCLN Dunkerque) « *La petite y est reine* ».
- 3^e : Olivier Sauveur (Istres cyclo) « *À vélo tout est plus Baux* ».

Diaporamas

- Estelle Le Pommellec (AS brévannaise) « *À chacun son Everest* ».

Lauréats catégorie « photo couleur » - Cyclo en action

- 1^{er} : Claude Gachot (ASC Chevigny) « *Montée un peu raide...* ».
- 2^e : Fabien Loire (UCLN Dunkerque) « *Vallée de l'Ubaye* ».
- 3^e : Dominique Guernis (ASC Chevigny) « *Balade en tournesol* ».

Lauréats catégorie « photo noir et blanc » - Cyclo en action

- 1^{er} : Éric Mizzi (VC Roubaix) « *Ça passe !* ».
- 2^e : Marie-Claude Creton (Guidon richebourgeois) « *Col Agnel, versant italien* ».
- 3^e : Michel Jonquet (GC nîmois) « *Au sommet de l'Aigoual* ».

Lauréats catégorie « photo couleur » - La vigne

- 1^{er} : Daniel Marchand (Charnay cyclo) « *Le Mâconnais sous la neige* »
- 2^e : Geneviève Jonquet (GC nîmois) « *Solutré* »
- 3^e : Daniel Beaujoin (Orléans cyclotouriste) « *En Forêt Noire* ».

Lauréats catégorie « photo noir et blanc » - La vigne

- 1^{er} : Alain Daniel (GT rouennais) « *Vigne normande* »
- 2^e : Daniel Jacob (US Séné) « *Gorgée de soleil* »
- 3^e : Daniel Martin (Nord touriste) « *Regard sur la vigne en Charente* ».

« Merci aux participants 2019 et bravo aux lauréats ! » En 2020, outre le sujet permanent « *Les cyclotouristes en action* », rendez-vous devant « *Flaques, mares et étangs* ».

Challenge de France – Souvenir Jean-Pierre Guillot

Jean-Marie Rogez, délégué fédéral au « Challenge de France – Souvenir Jean-Pierre Guillot », rappelle que le Challenge de France est le baromètre de la participation des adhérents et des clubs aux manifestations, évènements et Brevets proposés par la Fédération française de cyclotourisme. Il présente les lauréats nationaux du Challenge de France 2019 dans chaque catégorie.

Résultats 2019 – Catégorie de 03 à 35 adhérents

INDEX	NUM. CLUB	NOM DU CLUB	NB. LICENCIÉS	TOTAL POINTS	TOTAL FINAL
1	06922	CONFRÉRIE DES BREVETS DE FRANCE	9	490	54,44
2	00708	CLUB DES RANDONNEURS HAVRAIS	4	206	51,5
3	05416	ASPTT ROUEN	3	130	43,33
4	07595	ASSA SERGINES	8	324	40,5
5	07659	CYCLO RANDONNEURS DE LA POINTE DE C.	4	159	39,75

À noter que dans cette catégorie, tous les clubs sont normands.

Résultats 2019 – Catégorie de 36 à 75 adhérents

INDEX	NUM. CLUB	NOM DU CLUB	NB. LICENCIÉS	TOTAL POINTS	TOTAL FINAL
1	02038	M.S.D CHARTRES	62	1 491	24,05
2	01488	UNION DES RANDONNEURS ET CYCLOS CRE	40	908	22,7
3	02956	CYCLO D'AVAILLES	58	1 290	22,24
4	01344	BONNIERES CYCLO	38	655	17,24
5	04852	CC ORCHIES	66	1 112	16,85

Nota : CRE = Creil.

Résultats 2019 – Catégorie de 76 adhérents et plus

INDEX	NUM. CLUB	NOM DU CLUB	NB. LICENCIÉS	TOTAL POINTS	TOTAL FINAL
1	03693	A.L. TOUL. CYCLOTOURISME ET VTT	133	2 296	17,26
2	00581	CYCLO RANDON LIEVINOIS	93	1 580	16,99
3	00085	UNION CYCLO TOURAINE	107	1 691	15,8
4	01101	CYCLO LOISIR D'ÉVREUX	172	2 486	14,45
5	00128	AUDAX CLUB PARISIEN	85	1 189	13,99

36 lauréats régionaux, trois par CoReg, un dans chaque catégorie, ont été récompensés ou le seront à l'occasion des assemblées générales régionales.

En 2019, 2 666 clubs ont marqué des points soit 93,51 % des clubs affiliés au 1^{er} septembre 2019. 185 clubs n'ont pas obtenu de points (40 en 2018) (un abonnement à *Cyclotourisme*, c'est déjà dix points).

Des satisfactions avec des retours importants :

- Progression des retours des manifestations Jeunes en CoDep et en CoReg.
- Belle progression des journées ou séjours des féminines (29) avec un accroissement des participations.
- Progression des Voyages itinérants (2 500).
- Pour les brevets BPF et BCN.
- Belle année pour les brevets de distance.

Des données encore trop partielles :

- Pour les AG de CoDep : 83 % (-16) et CoReg (-1).
- Pour les Vertes Tout Terrain (6 sur 13).
- Peu de formations Dirigeant (7) en retour, traduisant le peu de formations de ce type réalisées.

Après 10 ans de suivi, quelques statistiques :

- Baisse des Brevets Mer montagne : - 50 %.
- Baisse des nuitées au Centre nature des Quatre vents : - 30 à - 40 %.
- Progression importante des journées ou séjours des féminines.
- Maintien des cartes validées aux BCN et BPF.

Très faible implication des clubs dans l'organisation de manifestations de type fédéral !

- Moins de 10 % des clubs (300 environ).
- Fourchette de 4,5 à 17 % selon les CoReg.

2020 est là (à noter la possibilité d'envois de scans pour validation) :

- Maintien du barème 2019 pour les activités Jeunes à la Fédération.
- Mais aussi pour les structures, pour les abonnements à *Cyclotourisme*, pour les brevets de Tourisme, pour les Diagonales, les Cyclomontagnardes et les Vertes Tout-Terrain.

Des nouveautés à venir : 2020, l'année de Toutes à vélo - Toulouse :

- 5 points pour les participantes se cumulant avec les VI.
- 3 points pour les clubs organisant une rando Gravel.

En préparant votre saison 2020, pensez au Challenge de France et aux multiples activités de votre Fédération : 1^{ère} balade, 1^{ère} randonnée, brevet d'orientation, les brevets fédéraux de 100 km..., brevets touristiques (BCN, BPF, Voyages itinérants, Brevet des 4 vents, Brevet à travers les parcs).

« Félicitations aux Clubs lauréats ! Merci aux délégués, aux organisateurs, aux structures, qui homologuent et transmettent toutes ces données. »

Christian Proponet remercie chaleureusement Jean-Marie Rogez pour le travail de compilation effectué.

Challenge des Écoles de cyclotourisme

Martine Cano présente les résultats du challenge des écoles de cyclotourisme. Elle nous demande d'excuser Isabelle Gautheron absente ce jour.

- **Clubs de 1 à 30 jeunes**
 - > Club vélo loisirs de Verneuil (77)
 - > Cyclo rand. Caudanais (56)
 - > Cyclotrotters Passion (68)
- **Clubs de plus de 30 jeunes**
 - > AL Toul cyclotourisme et VTT (54)
 - > Montigny vélo (57)
 - > Véloxygène section cyclo et VTT (78)
- **Challenge Assiduité**
 - > Avenir cyclotouriste Milhadois (30)
 - > Club vélo loisirs de Verneuil (77)
 - > Club cyclotouriste Yvetot (76)

Médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif

- **Médailles de bronze**
 - > M. MORAND Jean (03) - M. RAMBAUD Michel (07) - M^{me} FLON Solange (07) - M. PARAZ Régis (07) - M. FAGGION Gilbert (90) - M. RICHOUX Serge (18) - M. ESTIENNE Jacky (80) - M. MENTION Valentin (77).
- **Médailles d'argent**
 - > M^{me} BORGEAIS ROUET Catherine (74) - M. PRIEUR Daniel (18) - M^{me} ROBERT Nicole (45) - M. TAILLEFER Maurice (80) - M. GODART Patrice (02) - M. BOUTREL Jean-Claude (94) - M. MELOT Michel (06).
- **Médaille d'Or**
 - > Jean ROUBEAU (03).
 - > La Fédération n'a pas forcément connaissance de toutes les récompenses Jeunesse et Sports décernées dans les régions. N'oubliez pas de l'informer.

Ruban bleu Sécurité

- Cyclo Club de Lanester (56) - Mairie de Lanester (56) - CoDep du Pas-de-Calais (62).

Récompenses fédérales

- **Médailles d'argent – Dotation de la présidente**

> Claude ROUZIER - Jean-Louis VIENNET - Jean-Marie BERTHIN - Mireille TOUCHARD.

- **Médaille d'or – Dotation des structures**

> Jean-Claude TALHOUARN (ancien président des Cyclos randonneurs caudanais en Morbihan).

- **Médailles d'or – Dotation de la présidente**

> Annette HEHN (déléguée de longue date aux Diagonales avec son mari, Marc HEHN, récemment décédé).

> Anne-Marie FRANÇOIS (présidente du CoReg des Pays de la Loire).

> Michel SAVARIN (rédacteur en chef de la revue *Cyclotourisme*).

H. CLÔTURE DU CONGRÈS FÉDÉRAL 2019

Martine Cano remercie tout le personnel fédéral pour son implication ; elle présente ceux qui ont participé à ce congrès 2019 à Angers, réunis pour la photo souvenir.

Christian Proponet remercie Charlotte D'Introne et les régisseurs.

Martine Cano remercie les bénévoles qui ont parfaitement assuré l'organisation de ce congrès fédéral 2019, et à leur tête **Roland Guyet** et **Anne-Marie-François**. Elle remet la plaquette des organisateurs à **Lydie Thierry**, qui a beaucoup œuvré pour cette organisation.

Martine Cano prononce le discours de clôture.

« Notre congrès annuel touche à sa fin.

Vous avez élu hier au comité directeur trois membres qui vont pallier les défections survenues au début de l'année. Un travail soutenu les attend pour 2020 et je ne doute pas qu'ils s'y consacreront avec passion.

De nombreux échanges ont eu lieu sur la sécurité. Elle doit rester au cœur de nos préoccupations, au même titre que l'accueil, les jeunes aussi bien en période d'éducation que de défis, le développement des divers types de pratique, qu'il s'agisse de sorties d'initiation ou de raids au long cours.

Vous avez accepté la résolution portant sur la transition numérique. Un vaste chantier nous attend car nous n'en sommes qu'aux balbutiements. Mais en mobilisant toutes nos structures du club au siège fédéral, en passant par les comités départementaux et régionaux, nous construisons des outils qu'il nous faudra apprivoiser mais qui devront nous aider demain. Dès janvier des groupes d'utilisateurs vont être réunis pour définir quels sont les besoins des pratiquants, des structures, des éducateurs et des salariés.

Parmi toutes nos activités, je n'oublie pas le travail de fond que vous réalisez dans vos structures, que des milliers de bénévoles réalisent depuis toujours sur le terrain dans leurs clubs. Au nom de la Fédération, je vous en remercie très sincèrement.

Nous partageons de beaux projets. Le centre nature des 4 vents rénové n'attend plus que votre visite et celles de vos amis. N'oubliez pas que des groupes de marcheurs peuvent venir se joindre aux cyclos et vététistes. Les manifestations à label qui vous ont été présentées ce matin, qu'elles soient sur route, sur chemin Gravel ou sur sentier, dans les différents massifs montagneux ou la semaine fédérale de Valognes constituent un immense terrain de jeux sans oublier la SNEJ de Vesoul et le Trait d'union entre Cognac et Valognes. En 2020 également, "Toutes à vélo" va voir converger vers Toulouse plusieurs milliers de femmes pour une grande fête ; les projets fleurissent et se multiplient en régions suscitant un engouement supérieur à celui de 2016. Je souhaite à toutes les participantes une pleine réussite lors de la réalisation des voyages envisagés afin qu'elles puissent se constituer ensuite de beaux souvenirs et susciter de nouvelles vocations.

Je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles du Maine-et-Loire et des Pays de la Loire qui nous ont accueillis chaleureusement.

Je remercie également les membres du personnel présents ce weekend, tout particulièrement Charlotte – Soyez assurés que les membres du Comité directeur et les membres du personnel sont tous au service de la Fédération et de toutes ses structures avec ce souci et cette volonté majeure d'œuvrer pour l'avenir.

Vous savez que j'aime à vous citer quelques lignes de cyclotouristes qui nous ont précédés et ont beaucoup œuvré pour le développement de notre activité ; cette année, je ferai appel à l'un de nos anciens vice-présidents, peut-être plus connu en dehors de notre Fédération qu'en interne : Jacques Faizant dont l'héroïne Albina a illustré les joies et difficultés rencontrées par les novices. Le contexte a un peu changé, on est sans doute moins misogyne aujourd'hui que dans les années 70 – quoique... L'on pourrait discuter sur ce sujet. Toujours est-il que dans le contexte de morosité de notre société, Albina apporte une certaine fraîcheur que je vous invite à partager (extrait de Albina roule en tête) :

"Albina a franchi le point de non-retour au-delà duquel on n'est plus quelqu'un qui fait du vélo de temps en temps, mais quelqu'un qui de temps en temps ne fait pas de vélo.

Le bonheur, c'est être absolument dingue de ce qu'on aime. Les gens qui n'aiment pas le veylow, il leur manque une case : la case du bonheur."

Pour cette fin d'année 2019 et pour 2020, je vous souhaite donc beaucoup de bonheur, pour vous, vos familles, vos clubs ; sans nul doute vous préférerez passer davantage d'heures sur le vélo que devant l'ordinateur. Que chacun, chacune puisse réaliser les projets qui lui tiennent à cœur. Soyez prudents et bon retour chez vous.»

ANNEXE 1 – QUESTIONS – RÉPONSES

Finances et sujets associés

Jacques Clamouse, président du CoDep de l'Hérault, bouscule la tradition en posant la première question : « *Il faut changer les habitudes !* » Il se dit très favorable et attentif aux aides apportées aux structures. Il avoue qu'il n'avait pas tout compris. Son CoDep compte beaucoup de petits clubs de 4 à 10 adhérents pour un total de 1 238 licenciés en 43 clubs au 15/10/2019 lors de la préparation à l'AG. Par rapport à 2018, le compte n'y est pas (environ - 900 euros). Cette différence s'explique de la façon suivante : au 15/10 La ristourne 2018 pour 1 303 licenciés = 4 137 euros. La ristourne 2019 pour 1 238 licenciés = 3 124 euros. La perte de 13 euros par club = 559 euros. Le gain obtenu par l'aide fédérale dans le cadre de l'activité du CoDep = 500 euros au 15/10. Après plusieurs actions auprès de Stéphanie Calluud, elle a pu corriger manuellement des erreurs de saisie des formations et l'aide est passée à 672 euros. C'est donc beaucoup d'énergie dépensée pour un résultat qui compense à peine la perte des 13 euros par club.

Jean-Marie Brousse ne comprend pas la perte indiquée de 900 euros, puisque la ristourne sur le nombre de clubs est restée inchangée et que 13 euros fois 43 clubs, cela fait 559 euros. D'autre part, les aides sur actions sont passées de 500 euros à 672 euros. Il précise que le système est quasi totalement automatisé, à la condition bien sûr que les manifestations soient saisies. Il reste très peu de choses à saisir manuellement.

Jacques Clamouse : en effet, Jean-Marie ne tient pas compte dans son analyse du décalage des dates entre le 15/10 et le 07/12. Durant cette période des corrections manuelles ont été faites et de nouvelles licences ont été saisies pour 2020. Il précise qu'en plus des aides fédérales, le CoDep 34 a redistribué aux Clubs pour des aides diverses 5 175 euros pour 3 124 euros de ristourne perçue au 15/10 soit 2 051 euros de plus : soit un total d'aide aux clubs de l'Hérault de 7 070 euros. Il ajoute que dans son département, sur 43 clubs, 20 vont percevoir entre 20 euros et 2 euros sans avoir mené d'action significative.

Il conclut en précisant que si le système des dotations sur action est bon dans le principe, il ne l'est pas dans son application. C'est une usine à gaz, avec une multiplicité de critères. Le système, tel qu'il est appliqué, n'est pas motivant. Pour une adhésion, il faut que le projet soit compris. Il souhaite qu'une prise de conscience soit effective et que l'application soit revue tout de suite et automatisée dès 2020.

Christian Proponet rappelle qu'il s'agissait d'un système nouveau expérimental et que certaines critiques sont justifiées, en particulier pour ce qui concerne les saisies manuelles. Le système ne changera pas en 2020, mais une optimisation reste à faire. Ce sera analysé lors du prochain Comité directeur.

Gilles Lavandier, président du CoDep de la Gironde, signale qu'en ce qui concerne le CER (Concours d'éducation routière), la fermeture du site fédéral pose problème pour le respect des délais.

Jean-Marie Brousse répond qu'il en sera tenu compte pour ne pas pénaliser les structures.

Monique Loride, du CoReg Normandie, considère que la fiche bilan est très bien. Il faudrait par contre voir le problème pour que la participation aux assemblées générales de CoDep et de CoReg soit correctement renseignée.

Jean-Marie Brousse répond que pour ces participations, ce sont les données du Challenge de France qui sont prises en compte. Il est donc important que chaque structure transmette ses informations.

Henri Bosc qui reste assis eu égard à son grand âge... mais qui peut encore pédaler, pose donc la deuxième question :

« *Il est indiqué dans le rapport financier que les cotisations fédérales diminuent car le nombre de licenciés continue de baisser, même si c'est moindre que l'an dernier ; c'est dire qu'on peut se poser la question de l'opportunité et de l'efficacité des mesures prises pour enrayer la diminution des effectifs, alors qu'elles ont généré de grosses dépenses supplémentaires mentionnées dans le rapport des censeurs aux comptes, avec tout ce qui concerne l'étude et le déploiement de la nouvelle marque "FFVélo".* »

De plus, l'abandon de notre spécificité, le CYCLOTOURISME, au profit d'une pratique élargie à toutes les configurations du VÉLO, y compris la possibilité de faire des compétitions avec la licence Vélo Sport, a entraîné comme c'était prévisible des problèmes avec la FFC, dont les statuts couvrent toutes les formes d'utilisation du vélo. Le maintien de la licence Vélo Sport pour une minorité de nos licenciés, d'ailleurs en baisse (de 11,13 % de nos effectifs en 2018 à 8,49 % en 2019) accroît le risque de plus en plus patent de la perte de notre autonomie au profit d'une fusion avec la FFC souhaitée en haut lieu.

Envisagez-vous de nouvelles mesures pour augmenter nos recettes par l'accroissement de nos effectifs tout en préservant efficacement l'identité du CYCLOTOURISME garante de notre indépendance ?»

Jean-Marie Brousse répond que l'on est passé d'une perte annuelle de 3 000 licenciés à 400, ce qui est mieux. « C'est quoi le cyclotourisme ? » Avec la marque "FFvélo", portée vers l'extérieur, les gens savent ce que l'on fait à la Fédération française de cyclotourisme : du vélo.

Martine Cano indique que les actions entreprises demandent du temps pour porter leurs fruits. Il n'y a d'ailleurs pas que la nouvelle marque, il y a les actions vers les écoles, vers les féminines, vers le handicap, etc.

Concernant la fusion, elle a été rejetée par le ministère en raison de la nécessaire pluralité des pratiques. Il faut noter à ce propos que la dernière tentative de fusion FFC – FFCT remontait à l'époque du gouvernement de Vichy. Seule la FFCT est maître de ce type de décision.

Les licences Sport ont diminué. Cela démontre que notre pratique majoritaire est bien la randonnée, donc le cyclotourisme.

Isabelle Gautheron, directrice technique nationale, précise que la tentative de fusion a été clairement rejetée par le ministère. Il n'y a pas de fusion possible. Avec la loi de 1901 sur les associations, ce sont seulement les assemblées générales qui pourraient décider d'une fusion. La multiplicité des acteurs ne peut être que favorable au développement du vélo.

Gabriel Quéron remercie les censeurs aux comptes qui ont clairement fait apparaître les sommes relatives aux investissements au Centre d'Aubusson. Sur quatre ans, la Fédération a perdu 13 200 licenciés et 183 clubs (en réalité 7 818 licences depuis 2016). Seulement 9 000 « fidèles abonnés » prennent la revue *Cyclotourisme*. Il déplore enfin qu'il y ait très peu d'éditoriaux des élus nationaux.

Martine Cano indique qu'il s'agit d'un choix éditorial du Comité de rédaction, mais que la revue *Cyclotourisme* de janvier 2020 comportera un édito de la présidente.

Antoine Rachmuhl, coprésident du CoDep de Charente-Maritime, signale que les finances du CoDep diminuent, en particulier suite à la quasi-disparition du CNDS.

Bruno Chalumeau, trésorier du CDOS de Maine-et-Loire, confirme que le CNDS a vécu. Désormais, tout passera par l'ANS, Agence nationale du sport. Il faut absolument que la Fédération, les CoReg et les CoDep répondent aux appels à projets. Ne pas hésiter à se faire aider par la Fédération.

Isabelle Gautheron évoque la dernière réunion avec l'ANS. 28 fédérations et le CNOSF étaient pilotes en 2019. La Fédération ne s'était pas positionnée comme pilote. En 2020, il n'y a plus de choix, c'est obligatoire. Ce sont les fédérations qui instruiront les dossiers, les aides seront versées directement aux structures par l'ANS à partir des propositions de la Fédération. Les appels à projets sont à faire sur des niches et des thématiques très spécifiques. Mais si vous demandez, vous risquez d'obtenir. Une réunion du Comité directeur doit définir les grandes orientations. Les fédérations vont recevoir en début d'année les grandes orientations de l'agence. Ce sera un surcroît de travail pour la Fédération.

- L'enveloppe de la dotation – ce que les structures ont touché, 285 000 euros – va baisser de 1 à 2 % en moyenne.
- Concernant l'enveloppe attribuée à la Fédération : une commission nationale va gérer et valider les projets et les montants ; une gestion régionale peut également être envisagée. Ce sera transmis à l'ANS et un bilan d'actions devra ensuite être fourni. La saisie devrait se faire de mi-mai à mi-juin 2020, sur le logiciel déjà utilisé.

Gérard Pliquet, membre du Comité de rédaction de *Cyclotourisme*, a noté qu'un gros focus a été fait sur notre revue et sur son déficit. Il ne conteste pas les chiffres, mais demande de l'indulgence. Il signale ainsi qu'ont été imputés à la revue l'envoi du catalogue Séjours, la totalité du poste de secrétaire de rédaction – qui travaille aussi pour cyclotourisme-mag.com –, les milliers d'envois gratuits aux institutionnels – poste sans recettes ; il note que des clubs n'ont même pas un abonné, alors que les bénévoles sont abonnés payants. Il souhaite que l'on vérifie également que nos prestataires, en particulier imprimeurs, sont toujours dans le coup. « *Vous avez des bénévoles qui ont une expérience dans le domaine, servez-vous-en !* »

Martine Cano répond qu'elle a bien reçu le message. On veille de manière régulière au niveau des contrats en cours lors de leur renouvellement. La revue subit aussi de plein fouet la hausse des tarifs postaux.

Jean-Philippe Battu, élu fédéral, ajoute qu'il a quant à lui apprécié le routage du catalogue Séjours avec la revue. Il est d'accord sur tous les autres points.

Gilbert Forzani, président du CoDep du Var, indique que « *si les effectifs baissent, c'est parce qu'on ne se bouge pas assez !* » En 2019, il a récupéré 128 licenciés venus de la FFC. Des bonnes pratiques sont à mettre en place, en particulier sur les randonnées VTT, qui attirent 90 % de non licenciés. Il faut les taxer beaucoup plus cher. D'ailleurs, ils ne refusent absolument pas de payer, au contraire.

Christian Proponet pense qu'il y a sûrement des bonnes pratiques dans les structures qui doivent être valorisées. Reste à trouver le média pour le faire savoir, une bonne pratique par numéro d'infos structure ?

Jean-Noël Ducret, président du CoDep de Saône-et-Loire, se dit interpellé par le bénéfice fait au Tour cyclo FFCT avec 35 participants. « *Quel est l'intérêt ?* »

Martine Cano répond que le Tour cyclo FFCT avait connu deux exercices largement déficitaires pour cause de mauvaise gestion. Le but n'est pas de faire du bénéfice, mais d'équilibrer. Ce n'est pas un objectif mais un résultat. Elle remercie Jacky Brosseau et son équipe pour le sérieux de la gestion.

Transition numérique

Henri Bosc demande si l'on pourra toujours faire du vélo si l'on n'a pas de smartphone !

« *Bien sûr que oui !* », répond **Claude Robillard**.

Mario Bellini, président du CoReg Provence – Alpes – Côte d'Azur : pourquoi limiter le référent numérique aux instructeurs.

Claude Robillard : Il s'agit uniquement de profiter de l'opportunité du stage. Le référent numérique ne sera pas forcément un instructeur. Il devra par contre être motivé, avoir une bonne connaissance du numérique et de la Fédération.

Mario Bellini : Est-ce que l'on ne va pas un peu trop vite ?

Claude Robillard : non, car nous n'avons pas avancé en 2019.

Mario Bellini : comment la commission voit la participation des CoReg.

Claude Robillard : le séminaire devrait déboucher sur l'établissement d'un cahier des charges qui sera alors mis en test.

Mario Bellini indique que le CoReg PACA est candidat.

Jean-Paul Dufaut, président du CoDep Morbihan, est inquiet par rapport au « systémique » et aux risques de virus malveillants.

Claude Robillard ne partage pas cette idée et aucune fuite de nos données vers l'extérieur n'est à craindre.

Christian Proponet précise qu'un réseau numérique systémique n'accroît pas le piratage, la protection informatique contre les attaques étant une autre question.

Michel Fontayne, président du CoDep de Haute-Garonne, rappelle qu'il a pris sa première licence en 1959. Il fait le constat que le nombre de licenciés diminue, que le nombre d'abonnés à la revue est en baisse constante, malgré la qualité. Il semble que l'on atteigne une asymptote. Il est temps de se remettre en question. Notre vieille maison a besoin d'un nouveau souffle. Il faut profiter de la réflexion sur le numérique pour engager notre mutation.

Assurances

Francis Yernaux, président du CoDep du Vaucluse, indique que lors de l'assemblée générale du club d'Apt, il a été envisagé de monter une section avec de jeunes handicapés. « *Cela nécessite-t-il des modalités particulières ?* »

« *Non, rien de spécifique* » répond **Denis Vitiel**.

Gilles Lavandier, président du CoDep de la Gironde, demande par rapport à un VAE débridé, si le président a le pouvoir de refuser et si sa responsabilité pourrait être mise en cause. Quid aussi des roues électriques adaptées sur un vélo classique ?

Denis Vitiel signale qu'il existe un *PowerPoint* sur le sujet sur le site fédéral. Concernant les roues électriques homologuées, il est important de les faire monter par un technicien agréé pour dégager sa propre responsabilité en cas de problème. Si le président était au courant, sa responsabilité pourrait en effet être engagée, d'où l'importance de se prémunir en adressant un courrier recommandé. Un seul courrier recommandé suffit. À la demande formulée par un participant, **M. Archambault**, il propose de rédiger une lettre type.

Alain Thureau, du club de Changé dans la Sarthe, demande si l'info mensuelle du club exonère de la lettre recommandée. **Denis Vitiel** répond que non.

Concernant la loi Badinter relative à l'indemnisation des victimes d'un accident de la route et la faute grave éventuelle pouvant être opposée, il faut savoir que c'est le juge ou le tribunal qui décidera de la faute grave ou non. Concernant le sujet des pistes cyclables non entretenues, il invite les personnes intéressées à participer à l'atelier de l'après-midi.

Sujets divers

Jacques Clamousse rebondit sur l'intervention de son collègue de Haute-Garonne. Il rend hommage aux anciens, mais le monde change. Un vote avec 5 900 voix est-il significatif ? Il souhaite une remise à plat du fonctionnement des structures, une nouvelle matrice en évitant les redondances et en respectant le principe de subsidiarité. Il souhaite enfin inverser l'ordre des assemblées générales CoDep, CoReg, Fédération.

Martine Cano indique que le choix des dates des AG des CoDep et des CoReg est autonome ; elles sont fixées par ces structures et sont aussi liées à la fois au déroulement de nos activités et à l'exercice comptable.

René Daudin, du CoDep du Loiret, indique que les aménagements cyclables imposés par la loi Laure (loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie) édictée en 1996 ne sont pas respectés.

Isabelle Gautheron répond que les difficultés viennent entre autres du fait que les décrets d'application ne sont toujours pas parus.

Christian Proponet ajoute qu'une question similaire a été posée dans l'atelier sécurité. Mais sur le terrain, c'est aux clubs et aux comités d'intervenir, de s'impliquer auprès des interlocuteurs, dans les mairies et communautés d'agglomérations. « *C'est à vous d'y aller.* »

Ce que confirme **Denis Vitiel**, ajoutant que c'est un travail de longue haleine.

Alain Barbedet, vice-président du CoDep de Loire-Atlantique, responsable de la commission Handisports et Sports adaptés, souhaiterait un interlocuteur au niveau fédéral – comme ce fut le cas par le passé.

Martine Cano répond qu'il faut s'adresser à **Sylvie Forzani**.

Joseph Mora, ancien élu fédéral, avait eu l'espoir qu'avec la « FFVélo », les choses allaient bouger. « *Et puis rien ! Il faut parfois casser le moule.* ». On est passé du Touring club de France à la Fédération française des sociétés de cyclotourisme puis à la Fédération française de cyclotourisme. Il attend que cela soit pris en main. « *Il faut changer de paradigme.* »

Dominique Lamouller, vice-président fédéral en charge de la communication, répond que si l'on n'a effectivement pas bougé, alors on a dépensé 70 000 euros inutilement. Il rappelle que « FFVélo », c'est un logo, une marque pas un changement de nom de la Fédération. En 2019, certains n'ont pas accepté, et se sont autoflagellés. Il y avait eu un débat avant l'Assemblée générale de Boulazac, et il fallait se l'approprier. La marque a changé, mais on fait du vélo tous ensemble à la Fédération. Depuis les choses vont mieux et il faut continuer.

La marque, c'est un outil de communication d'ouverture vers l'extérieur. En 2013, à l'Assemblée générale de Biarritz, on a intégré le vélo utilitaire, donc la pratique du vélo en ville. Avant, il était exclu. La marque « FFVélo », c'est la continuité de cette logique.

Par rapport à l'intervention de **Jacques Clamousse** relative aux dates des assemblées générales, ce n'est pas en changeant les dates que les choses changeront. Par contre, il faut effectivement travailler en collaboration pour mieux définir le rôle de nos structures, pour préparer le centenaire de la Fédération, les Jeux olympiques de 2024 et « Toutes et tous à Paris » en 2024.

Martine Cano indique qu'avec la marque « FFVélo », elle a dû gérer les innombrables commentaires, voire les menaces. Elle constate aujourd'hui que le logo « FFVélo » est de plus en plus présent.

Gilles Lavandier demande s'il faut modifier les statuts pour intégrer le VAE.

Dominique Lamouller : non le VAE est inscrit dans les statuts fédéraux et il précise que des informations de la commission Administrative et juridique sont à venir sur l'intégration du VAE, sur la violence routière, sur la gestion des conflits, le don aux associations, la pratique Gravel...

Un intervenant signale que « Fédération française de cyclotourisme » ne figure pas sur la couverture de la présente assemblée générale.

Christian Proponet reconnaît que c'est une anomalie passée au travers des diverses relectures.

Un participant rappelle les risques pris par les participants vêtus de noir ou de bleu foncé. Il fustige les vélocistes qui installent quasi systématiquement des compacts 38-48 à l'avant et 11-28 à l'arrière.

Martine Cano répond qu'il faut exiger des marchands de vélos qu'ils installent ce qu'il faut.

Dominique Lamouller ajoute que l'on ne peut rien faire auprès des fabricants ou vendeurs de vêtements pratiquants. Dans vos clubs, par contre, insistez pour que vos adhérents n'utilisent pas ou n'achètent pas ce genre de tenues. Il faut revenir aux fondamentaux les plus simples « *voir et être vu* ».

Henri Bosc signale qu'il a beaucoup apprécié les propos du lauréat du prix Pierre Roques. Il fait en outre remarquer que chaque fois que l'on a parlé de la Fédération, on a employé l'acronyme FFCT !

Un participant du CoDep de la Loire souhaiterait que l'identité géographique des personnes et des clubs soit plus visible, en particulier dans la revue *Cyclotourisme*.

(Ndlr) Suivant la décision du comité directeur l'usage de l'acronyme FFCT est autorisé en interne.

Francis Yernaux, président du Comité départemental du Vaucluse, demande pourquoi la manifestation du club de Lagnes n'a pas été retenue dans les Vertes Tout-Terrain.

Claude Robillard répond que les Vertes Tout-Terrain sont montées en exigence et qu'un nouveau cahier des charges, applicable à tous les candidats, a été élaboré. Le club en question n'a pas renvoyé sa fiche d'inscription.

Concernant les traces GPX, **Gilles Lavandier** demande comment empêcher que des traces non conformes soient publiées.

Claude Robillard répond que nous n'avons pas de moyen pour ce faire.

Martine Cano ajoute qu'il faut multiplier les informations auprès des organisateurs.

Michel Fontayne est étonné par la place prise par le VTT dans la revue *Cyclotourisme* (20 %, plusieurs pages en début de revue), alors que la grande majorité (80 %) des participants aux manifestations VTT sont des non licenciés. Par ailleurs, il s'interroge sur les dégradations commises sur les chemins en milieu humide et sur leurs conséquences (relations avec l'ONF – Office national des forêts).

Claude Robillard répond qu'une étude sur les dégradations des sols réalisée en France et à l'étranger ne confirme pas vraiment de dégradations liées à la surfréquentation. L'association Brigades vertes MBF (Mountain Bikers Foundation) intervient pour la remise en état des chemins. Concernant le poids donné au VTT, il faut profiter des manifestations pour faire la promotion « *le VTT dans un club, c'est mieux* ».

Christian Proponet ajoute que le développement du VTT à la Fédération correspond à une volonté délibérée du Comité directeur. D'où l'augmentation de la part qui lui est consacrée dans la revue *Cyclotourisme* (Cf. le numéro de décembre 2019). Il fait en conséquence appel à tous les rédacteurs potentiels.

Martine Cano ajoute que le dosage (pas assez, trop) entre les différents sujets (VTT, voyages...) est un point toujours très subtil. Enfin, on ne peut faire qu'avec la matière dont on dispose.

Jacques Chailloux, président du CoDep de Loire-Atlantique, indique qu'il y a beaucoup plus de 20 % de vététistes à la Fédération. 20 %, c'est le pourcentage de participation aux randonnées, et on a en effet des efforts à faire à ce niveau. Des bonnes idées, il y en a partout, mais elles ne remontent pas. « *Partagez les solutions qui marchent* ». La Fédération a perdu 400 licenciés en 2019, mais il y a des endroits où l'on en gagne.

Jacques Clamouse président du CoDep de l'Hérault indique que dans son département trois clubs ont été sauvés en allant les voir. Il signale une structure VTT hors Fédération, avec 80 jeunes de 10 à 15 ans, qui fonctionne avec des moniteurs diplômés d'État rémunérés.

Martine Cano rappelle que nous fonctionnons sur le bénévolat.

Claude Robillard rappelle que nous avons des encadrants formés et que l'on peut parfois trouver des collectivités territoriales qui puissent rémunérer les associations. Rien n'est à exclure.

Yves Gimat, délégué régional jeunes du CoReg Occitanie, demande s'il existe des correspondances ou équivalences entre les diplômes FFCT – FFC – Ufolep.

Claude Robillard indique qu'un document existe dans la gestion documentaire.

Martine Cano indique qu'il faut développer les actions là où il y a une volonté d'accueil. Cela demande du temps, deux à trois ans pour démarrer. Les grandes manifestations sont un levier pour ce développement.

Dominique Lamouller revient sur l'intervention de **Jacques Chailloux**. Tous ceux qui font quelque chose (écoles de cyclotourisme, accueil des femmes, convention de pré-accueil – 80 sur 3 000 clubs, il faudrait tripler ces actions !) obtiennent des résultats. Il existe aussi d'autres pistes (Gravel par exemple). Si la Fédération a stabilisé ses effectifs, c'est grâce à ces clubs qui se sont mobilisés.

« *Accueillons monsieur et madame tout le monde* » proclame **Jean-Claude Loire**, de l'UCLN Dunkerque. Le club a accru ses effectifs de 50 % grâce à la convention de pré-accueil. Deux dames sont ainsi passées du « vélo panier » à leur arrivée à celui de Diagonalistes et férues de montagne... avec les cols de Vars et de l'Isoard à leur actif !

Jean-Louis Vennat, président du CoDep de la Corrèze, revient sur le sujet ONF. Il faut établir une convention avec l'ONF. Cela a ainsi permis de faire un circuit entièrement sur leur domaine.

Claude Robillard indique qu'une convention nationale existe... mais chaque responsable territorial reste libre de faire ce qu'il veut sur son domaine (Cf. par exemple la question de la redevance appliquée ou non). D'où l'intérêt d'une convention en local.

Jean-François Perrot, président du CoDep du Val-d'Oise, indique que l'agrément Jeunesse et Sports pour le Centre nature des Quatre vents à Aubusson-d'Auvergne serait un plus.

Martine Cano indique que ce n'est toujours pas le cas, mais qu'il y a de bons espoirs pour un agrément comme centre de formation.

Dominique Lamouller indique que le problème de mise aux normes pour l'accueil des jeunes est aussi financier et que pour l'ancien bâtiment, cela nécessiterait des travaux supplémentaires. C'est par contre envisageable de les accueillir en camping, les chambres de l'hôtel et les chalets.

Claude-Hélène Yvard Guermonprez, présidente du CoDep de Dordogne intervient sur le bénévolat et la difficulté pour certains clubs à compléter ou à renouveler leur bureau. Quelles actions mener (coprésidence, fusion) ?

Martine Cano : coprésidences et fusions sont des réponses possibles. La coprésidence est un moyen idéal pour mettre le pied à l'étrier à un nouveau dirigeant. Il faut aussi prendre conscience que le problème n'est pas nouveau – c'était déjà le même il y a trente ans ! –, mais qu'aujourd'hui davantage de moyens existent pour les dirigeants.

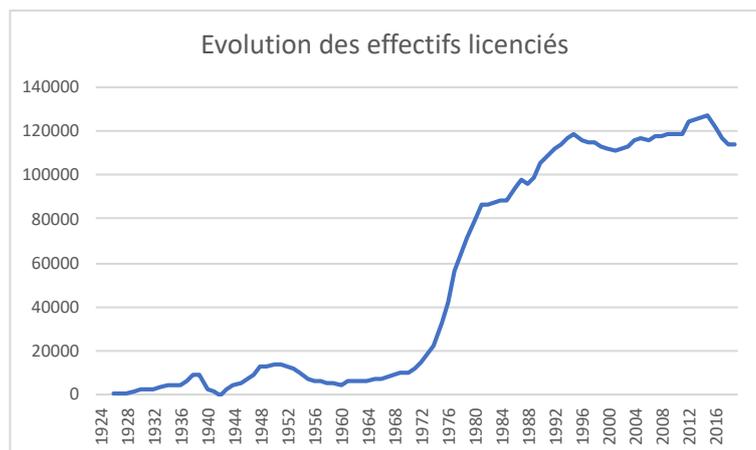
Antoine Rachmuhl, coprésident du CoDep de Charente-Maritime, indique que son comité agit pour attirer des vététistes à la Fédération. Il travaille aussi sur les Voies vertes avec le Conseil départemental. Concernant les ristournes aux structures, il regrette que ne soit pas pris en compte le développement durable et qu'il n'y ait pas de rubriques Sport-Santé, Savoir rouler, aménagements cyclables, etc.

Christian Proponet reconnaît que la liste actuelle comprend de nombreux paramètres. Par ailleurs, il rappelle qu'un autre interlocuteur souhaitait réduire le nombre d'items... C'est un sujet auquel le comité directeur devra réfléchir.

Claude Robillard sur les PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée). Une action pour recenser les chemins, les inscrire et les rendre ainsi inaliénables va être menée avec toutes les fédérations.

Jacky Brosseau intervient sur le Trait d'union des jeunes, annulé en 2019 pour nombre insuffisant de candidats. Il faut parler des activités jeunes, des actions en faveur des personnes en situation de handicap. Quant au VTT, de beaux circuits existent et beaucoup d'efforts sont faits, mais on n'appâte pas.

Gabriel Quéron souhaite nous faire partager une information sur l'évolution des effectifs de la Fédération depuis sa création jusqu'à l'aube de ses 100 ans. Pour l'essentiel, les données lui ont été fournies par **Roland Sauvaget** qui a beaucoup travaillé sur l'histoire de la Fédération. Ces données sont traduites dans la courbe ci-dessous. Elles pourraient faire ultérieurement l'objet d'une analyse plus détaillée dans la revue *Cyclotourisme*.



Dominique Lamouller signale à l'assemblée que Gabriel Quéron a suivi l'évolution des effectifs de la Fédération sur le Minitel pendant 25 ans !

Tirage au sort VTF (Village Tourisme Famille)

La séquence des questions – réponses est clôturée par **Stéphanie** qui procède au tirage au sort du quiz VTF. Elle remercie la Fédération française du vélo – pardon, la Fédération française de cyclotourisme ! – pour son accueil lors de cette assemblée générale. VTF est un organisme de vacances qui possède six villages labellisés. La gagnante du week-end offert (trois jours, deux nuits pour deux personnes) est Marie-Christine Dudragne du Val-de-Marne.

ANNEXE 2 – LES ASSURANCES

Philippe Garrigues, du cabinet Gomis-Garrigues – Allianz, nous demande d'excuser Céline Gomis, absente pour raisons familiales.

Pour l'essentiel, il rappelle :

Les statistiques accidents en 2018

Nombre de déclarations d'accidents : 2 546 (fréquence en légère augmentation).

Pour un coût total de 1 088 317 euros → Règlement au titre des Dommages Corporels et de la Responsabilité Civile = 757 555 euros → Règlement au titre des Dommages Matériels = 330 762 euros dont

- 20 % au titre des Casques et Cardio-fréquencemètres.
- 8 % au titre des Vêtements et GPS.
- 72 % au titre des vélos.
 - > Total des sinistres payés et provisionnés depuis l'origine 01/01/2014 : 14 920 383 euros
 - > (dont un sinistre de 2017 à 5 085 961 euros).
 - > Total des cotisations encaissées (en HT) depuis l'origine 01/01/2014 : 10 724 946 euros
 - > Rapport S/C : 139 % Contrat déséquilibré.

Contexte actuel :

1/ Augmentation de l'indemnisation des corporels graves.

2/ Contexte général de rentabilité des compagnies d'assurance (taux négatif).

Nécessité d'être à l'équilibre. « *Il va falloir s'attendre à une augmentation des cotisations d'assurance.* »

Rappel des garanties du contrat fédéral 2018-2021

GARANTIES	MINI BRAQUET	PETIT BRAQUET	GRAND BRAQUET
Responsabilité civile et DPR	Incluse	Incluse	Incluse
Accidents corporels			
Décès accidentel		5 000 euros	15 000 euros
Décès ACV/AVC			
• Pas de test effort < 2 ans		1 500 euros	3 000 euros
• Test effort < 2 ans		2 500 euros	15 000 euros
Invalidité permanente totale		30 000 euros	60 000 euros
Frais médicaux		3 000 euros	3 000 euros
Frais de séjour en centre de rééducation		3 000 euros	3 000 euros
Assistance		Incluse	Incluse
Dommages au casque		80 euros	80 euros
Dommages au cardio-fréquencemètre		100 euros	100 euros
Dommages aux vêtements			160 euros
Dommages au GPS			300 euros
Dommages au vélo			1 500 euros

Pourquoi est-il important de souscrire le Grand Braquet ?

- la licence Petit Braquet ne couvre pas les dommages aux vélos !
- le Grand Braquet couvre les dommages au vélo jusqu'à 1 500 euros (nouveau 2018),
- il évite de mettre en cause son partenaire au titre de sa Responsabilité Civile en cas de chute,
- il permet une indemnisation plus rapide,
- il permet de bénéficier de garantie supérieure en cas d'accident corporel,
- associé à l'option dommages au vélo il permet une indemnisation du vélo à sa valeur réelle.

Exemple de tarif pour assurer en tous risques un vélo d'une valeur neuve de 4 000 euros (moins d'un an) :

Solution Grand Braquet seule : garantie dommage jusqu'à 1 500 euros pour 64,5 euros (plus une couverture en Responsabilité Civile et Atteinte Corporelle).

Solution Grand Braquet + Option Vélo (à hauteur de 4000 euros) : 64,5 euros + 200 euros = 264,5 euros de cotisation à l'année pour être bien indemnisé à hauteur de la valeur de son vélo !

	VÉLO BALADE	VÉLO RANDO	VÉLO SPORT
Assurance	Au choix Mini, Petit ou Grand Braquet	Au choix Mini, Petit ou Grand Braquet	Au choix Mini, Petit ou Grand Braquet
Pratique cyclosportive	Non	Non	Oui à l'exclusion de la Responsabilité Civile lors de la participation aux épreuves cyclo sportive
Capitaux en cas de décès ACV/AV	Non	Oui si Petit ou Grand Braquet	Oui si Petit ou Grand Braquet

Attention : à partir du 01/01/2020, les non licenciés couverts au titre des options A, B et B+ bénéficieront désormais des garanties obligatoires c'est-à-dire : Responsabilité Civile – Défense Pénale et Recours suite à accident, soit l'équivalent de la formule Mini Braquet.

Les assurances complémentaires :

- **Pour les licenciés :**
 - > Les indemnités journalières.
 - > L'assurance dommages et vol des vélos en complément du Grand Braquet.
 - > La GAV.
- **Pour les clubs :**
 - > L'assurance des vélos appartenant aux clubs et/ou comités.
 - > L'assurance des remorques.
 - > Le transport des vélos.
 - > L'assurance des locaux.
 - > L'assurance automobile des déplacements bénévoles.
 - > La protection juridique.
 - > L'assurance « Chapeau ».

Pour plus d'informations :

- Le site de votre Fédération : www.ffvelo.fr / Activités fédérales / Les Assurances (pour les clubs) ou Randonner à vélo / Les avantages de la licence (pour les licenciés).
- Notre site www.cabinet-gomis-garrigues.fr / Espace Fédération française de cyclotourisme. Notre nouvelle adresse postale : 17 Boulevard de la Gare, 31500 Toulouse le mail et le numéro de téléphone restent inchangés.

Denis Vituel, élu fédéral en charge de la sécurité, rappelle les délais importants en cas de passage d'experts (Cf. passage mi-octobre pour un accident en janvier en Belgique); il attire l'attention sur les VAE débridés (cela existe !) et sur le respect des règles vis-à-vis des non licenciés avec les options A et B (règle des trois sorties maximum, dix sorties avec conventions de pré-accueil, conventions estivales).

ANNEXE 3 – LA TRANSITION NUMÉRIQUE : PROGRAMME ET METHODOLOGIE 2018-2025

Claude Robillard, élu fédéral en charge des commissions Formation et VTT, présente la transition numérique.

Vers une Fédération 3.0 - Rétrospective

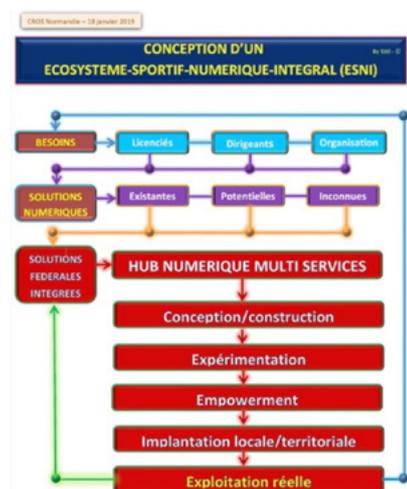
- mai 2018 : élaboration d'un avant-programme de Transition numérique,
- octobre 2018 : symposium numérique de Bourges,
- novembre 2018 : élaboration d'une première trame stratégique,
- décembre 2018 : AG Boulazac – Quelle stratégie numérique fédérale ?
 > Objectif : devenir la 1^{ère} Fédération sportive numérique française ?
- août 2019 : choix d'un programme « systémique » de Transition numérique,
- septembre 2019 : présentation du programme aux représentants des CoReg & CoDep,
- novembre 2019 : présentation d'une résolution soumise aux votes des clubs,
- décembre 2019 : point d'étape en assemblée générale.

Programme de l'année 2020

1. Organisation de quatre « séminaires d'usages numériques ».

Il s'agit d'établir une nomenclature des futures fonctions numériques de la Fédération à partir des besoins exprimés par les licenciés, les dirigeants, les salariés, les éducateurs. Le stage « Instructeurs » au Centre nature d'Aubusson-d'Auvergne en mars 2020 comportera ainsi un volet numérique et devra déboucher sur un référent numérique par CoReg.

2. Conception d'un prototype de plateforme d'intermédiation numérique.



3. Test du prototype dans trois CoReg et/ou CoDep.

4. Choix et formation des « Référents numériques fédéraux ».

En guise de conclusion : **paramétrique** = quelques fonctions séparées, **systémique** = un puzzle intégrant toutes les fonctions.

ANNEXE 4 – ATELIER NUMÉRIQUE

L'atelier est animé par **Yves Bigel**, élu fédéral en charge de la commission Numérique. Il était accompagné de Ali Changaiz, chef de projet Web, et Arnaud Girardin, infographiste webmaster chargé des sites Internet et des éditions. **Yves Bigel** cite leurs collègues salariés du siège qui travaillent sur les différents sujets : Romain Turcotti, chargé des relations presse et réseaux sociaux, Marie-Caroline Rigaut, secrétaire de rédaction de *Cyclotourisme* et cyclotourisme-mag.com, Zita Bosa-Berecz et Pierre-Antoine Morin pour le site veloenfrance.fr. Sans oublier le directeur de la communication Bertrand Houillon et Charlotte D'Introne, chargée de communication.

L'objectif de cet atelier était de revisiter les différents sites existants et de recueillir les remarques et souhaits d'aménagements.

ffvelo.fr

C'est le site institutionnel de la Fédération. C'est aussi un portail d'entrée pour les autres sites.

Principaux souhaits : alerte en cas d'évolution des fonctionnalités – à noter qu'une Newsletter dédiée sera diffusée après l'AG –, intérêt de sites homogènes, moteur de recherche multi espace, accès à l'espace documentaire pendant la fermeture du site.

À noter que la boutique fédérale pour des achats en ligne va être opérationnelle très prochainement.

cyclotourisme-mag.com

C'est le site d'actualités Internet. Les informations sont condensées. La mise en ligne s'effectue en deux jours maximum. En moyenne, trois articles nouveaux paraissent chaque jour. À noter qu'il est très facile de partager une page sur Facebook.

4vents-auvergne.com

Ce site va être refait, avec un module de réservation. L'objectif est d'améliorer la fréquentation (ouvert aux licenciés et aux non licenciés, moyennant une différence de tarif, avec plusieurs types d'hébergements). Il est signalé que la fréquentation est quasi nulle en juillet août.

toutesavelo.fr

Pour suivre les préparatifs du grand peloton féminin qui rejoindra Toulouse le 13 septembre 2020. Pour l'instant, il y a peu de contenu, mais les infos vont arriver en 2020. N'hésitez à transmettre vos actualités, vos textes et photos sur la vie des groupes qui vont se rendre à Toulouse. Relais à faire sur Facebook.

feteduvelo.fr

Un espace organisateur – création de compte réservée aux extérieurs – et des infos et conseils. Pas très pratique au niveau des distances. Pour les non habitués, une durée de sortie serait peut-être moins rebutante.

veloenfrance.fr

Le site était lent, pas très beau, manquant d'informations. Depuis un mois, une version V3 avec de nombreuses modifications est en service. C'est une mine d'informations et les pages ont énormément grossi. Attention : les traces, en particulier VTT, doivent être exemptes de passages sur des propriétés privées. Passer par le CoDep pour faire enregistrer vos circuits. Travailler aussi avec le conseil départemental dans le cadre du PDIPR. Une remarque : la Drôme est le premier département « Destination vélo », et il n'y a pas de traces sur le site. Pourquoi ? sans doute parce que les informations ne sont pas arrivées jusqu'à Pierre-Antoine Morin. Enfin, les parcours présents sur vos propres sites sont aussi à faire figurer sur le site veloenfrance.fr.

Et encore, d'autres outils

- **Office 365** : pour messagerie, mais aussi Word, Excel gratuits, etc.
- **Land, proposé par TwoNav** : pour créer vos parcours (gratuit pour la Fédération, dans espace licenciés).
- **PSGI** : récemment modifié, pour les licenciés (inscriptions aux manifestations, messages, etc.).
- **Les réseaux sociaux** : nous avons connu, depuis l'arrivée de Romain, une grosse progression des visites sur nos sites, les liens renvoyant systématiquement à l'article original.

ANNEXE 5 – ATELIER SÉCURITÉ

Le débat est animé par **Denis Vitiel**, élu fédéral en charge de la sécurité, et **Isabelle Gautheron**, directrice technique nationale.

Le compte rendu de cet atelier n'est pas encore parvenu à la rédaction à la date de validation par les élus de ce compte rendu (28/01/2020).

ANNEXE 6 – RÉSULTAT DES VOTES (DÉTAIL)

Les résultats des votes sont proclamés par Jean-Claude Loire, président de la commission électorale, en présence des membres de la commission électorale – Francis Degeix, Jeanine Loire, Jean-Paul Plessis, Michel Braas, qu'il remercie.

Il incite les présidents de CoReg et de CoDep à booster les clubs pour voter en leur demandant de lire les professions de foi. Il félicite le Territoire de Belfort et l'Indre, qui ont un taux de participation aux votes de 100 %.

Votes pour l'assemblée générale ordinaire

	NOMBRE DE VOTANTS	NOMBRE DE VOIX
Nombre d'électeurs inscrits	2 915	9 767
Nombre d'émargements	1 638	6 031
Nombre d'enveloppes de vote	—	6 031
Taux de participation	56,19 %	61,74 %

	NOMBRE DE VOIX		
1 - Approuvez-vous le rapport moral ?	Oui	5 729	94,99 %
	Non	155	2,57 %
	Abstention	147	2,44 %
2 - Approuvez-vous le rapport d'activités ?	Oui	5 734	95,08 %
	Non	151	2,50 %
	Abstention	146	2,42 %
3 - Approuvez-vous le rapport financier ?	Oui	5 552	92,06 %
	Non	203	3,36 %
	Abstention	276	4,58 %
4 - Approuvez-vous le projet de budget 2020-2021 ?	Oui	5 530	91,69 %
	Non	214	3,55 %
	Abstention	287	4,76 %
RÉSOLUTION Conscient de l'importance que va prendre le digital dans les années à venir dans notre société, Conscient que le développement futur de nos activités, de nos clubs, de nos structures et de notre fédération doit se faire avec le numérique, Conscient que la promotion élargie du cyclotourisme ne peut se faire que par l'utilisation d'applications numériques adaptées à nos besoins, Donnez-vous votre accord afin que tout soit mis en œuvre pour permettre, sans précipitation et en vous en donnant tous les moyens, ce passage au numérique à l'horizon 2024 ?	Oui	5 431	90,05 %
	Non	223	3,70 %
	Abstention	377	6,25 %

Élections des membres du Comité directeur

	NOMBRE DE VOTANTS	NOMBRE DE VOIX
Nombre de sièges à pourvoir	3	3
Nombre d'électeurs inscrits	2 915	9 767
Nombre d'émargements	1 632	5 996
Nombre d'enveloppes de vote	—	5 996
Taux de participation	55,98 %	61,39 %
Nombre de votes blancs	—	315
Nombre de votes valablement exprimés	—	5 681

	NOMBRE DE VOTANTS	NOMBRE DE VOIX	RÉSULTAT
Pascal LANDAIS	3 840	67,59 %	Élu
François BEAUDOUIN	3 494	61,50 %	Élu
Philippe GREFFE	3 111	54,76 %	Élu
Gérard GOUTTE	3 044	53,58 %	—
Francis BOULAS	1 695	29,84 %	—
François TAVAUX	1 309	23,04 %	—

Tous les sièges sont attribués et l'élection est finalisée sous réserve que, en vertu de l'article 20 du règlement intérieur, aucun élu au comité directeur fédéral n'occupe simultanément plus de deux postes au sein du bureau d'une structure fédérale – club, comité départemental, Comité régional, Fédération.

« Les personnes qui ont fait l'effort de se présenter et qui n'ont pas été élues méritent également vos applaudissements. »

Élection d'un membre du Conseil disciplinaire d'appel

	NOMBRE DE VOTANTS	NOMBRE DE VOIX
Nombre de sièges à pourvoir	1	1
Nombre d'électeurs inscrits	2 915	9 767
Nombre d'émargements	1 630	5 996
Nombre d'enveloppes de vote	—	5 996
Taux de participation	55,91 %	61,39 %
Nombre de votes blancs	—	506
Nombre de votes valablement exprimés	—	5 490

	NOMBRE DE VOIX	RÉSULTAT
Bernard CHIFFLET	5 490 100,00 %*	Élu

* 91,56 % des voix des votes.

Le siège à pourvoir est attribué et l'élection est finalisée.

ANNEXE 7 – LE CLUB DES CENT COLS

Bernard Giraudeau, président du club des Cent cols, accompagné de Nadine Giraudeau et de Gérard Birelli, présente le club des Cent cols : des femmes et hommes de tout âge – de 11 ans à presque 100 ans – amoureux de la montagne, tolérants sur les pratiques et reliés par des liens indéfectibles d'amitié. Les cols, ce sont aussi ces passages qui relient les vallées, les pays, les cultures. Pour adhérer, il faut avoir franchi cent cols, dont cinq à plus de 2 000 m. L'adhésion repose sur la bonne foi. Le club compte 1 500 Français, 500 étrangers, sans aucune compétition entre ses membres. Il est né du VC Annecy, et reste donc très attaché à la Haute-Savoie.

Le candidat adhérent établit sa liste. Cette liste est vérifiée. Il est mis en contact avec un parrain. Il existe un site Internet vitrine du club www.centcols.org et un forum. Une revue couleur de 140 pages, dont le rédacteur en chef est François Rieu, comprenant le tableau d'honneur, est éditée chaque année. Le club organise trois séjours annuels, ouverts aux seuls membres. Il tient son assemblée générale annuelle en automne. Pour les cyclotouristes non encore membres, il propose dix-sept randonnées permanentes avec au moins cent cols, des brevets avec tous les cols routiers d'un département, quelle que soit la nature du col, des challenges – invitations proposées par un adhérent. Ces RP, brevets et challenges constituent un excellent moyen de rejoindre le club.

« Qu'est-ce qu'un col ? »

C'est une entité qui a une définition topographique très précise – pas un sommet, pas un mont –, un intitulé par une source fiable, une forme topographique.

Il existe un groupe de travail par pays. Il existe vingt-six catalogues (papier ou informatique – dans ce dernier cas, compris dans la cotisation) couvrant trente-six pays. En 2020, tous seront répertoriés dans une base unique.

Le conseil d'administration compte un président, un secrétaire, un trésorier et de trois à onze membres élus pour quatre ans. Il est secondé par une quarantaine de bénévoles (un groupe informatique, des délégués territoriaux – huit Français, quatre étrangers). Une boutique propose différents articles, dont le maillot, des accessoires, les catalogues, etc. Si le grand nombre d'étrangers pose des problèmes de communication, c'est aussi très formateur et enrichissant. Un groupe de travail va se pencher sur la baisse continue des adhérents depuis dix ans. Les membres participent régulièrement à la Semaine fédérale, aux Cyclomontagnardes, à Pâques-en-Provence, à l'Ardéchoise.

La cotisation est de 20 euros pour la première adhésion, incluant la revue, le badge, une lettre d'accueil et un bon d'achat de 10 euros. La ré-affiliation est ensuite de 15 euros, comprenant la revue et les catalogues informatiques.

« Venez nombreux nous rejoindre ! »



BULLETIN FÉDÉRAL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME - N° 153

Représentant légal - Directeur de la publication : Martine CANO
Rédacteur en chef : Christian PROPONET
Rédacteur : Gérard HAMON
Dépôt légal 1^{er} trimestre 2020 - ISSN 1634-5290